

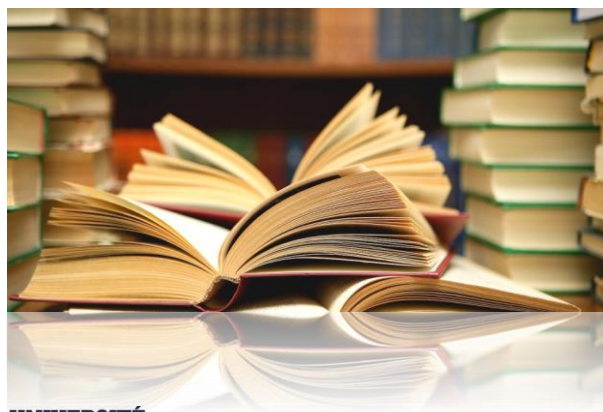
2022-2023

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER MEEF

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SECOND DEGRÉ PARCOURS LETTRES MODERNES



ÉQUIPES	3
INTRODUCTION	5
DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES M3C	6
Validation des années de M1 et M2.....	6
Assiduité	8
Validation du master	9
Régimes spécifiques d'étudiant (RSE)	9
Contrats pédagogiques.....	10
Dispositifs transitoires lors d'un changement de maquette	10
CONTENU MASTER 1	12
CONTENU MASTER 2	67
ANNEXES	118
Grille de compétences 2 nd degré.....	119
Traces du réel relatives au.x stage.s en M1	121
Traces du réel relatives au stage en M2.....	125

DIRECTION

Directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Nathalie CATELLANI

nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable des formations

Laure IBERNON

laure.ibernon@u-picardie.fr

Directeur adjoint de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable recherche

Antoine KATTAR

antoine.kattar@u-picardie.fr

Responsable Mention 2nd degré

Responsable enseignement à distance (EAD)

Pascale JUNIET

pascale.juniet@u-picardie.fr

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

helene.lesot@u-picardie.fr

SECRETARIATS

Secrétaire du numérique et EAD

Arnaud BLIN

arnaud.blin@u-picardie.fr

RESPONSABLES DU PARCOURS

Aurélie ADLER

aurelie.adler@u-picardie.fr

Fabienne SEBERT-LILLONI

fabienne.sebert@u-picardie.fr

FORMATEURS PARCOURS

Langue et littérature françaises :

Aurélie ADLER

Noëlle BENHAMOU

Lydie CAVELIER

Zoé COMMERE

Véronique DOMINGUEZ

Audrey DURU

Béatrice FINET

Jean-Luc GUICHET

Patrick HALUSKA

Laurence IGNAZI

BLANDINE LECLERCQ

Marie-Françoise LEMONNIER-DELPY

Eléonore MERMET

Jérémy NAÏM

Clara de RAINAC

Christophe REFFAIT

Marine RICORD

Sciences du langage :

Valentina BISCONTI

Langues anciennes :

Laurence BOULÈGUE

Nathalie CATELLANI

Fabienne SEBERT-LILLONI

Olivier SZERWINIACK

Formatrices académiques, professeures de lettres modernes :

Anne CENDRE-PIVARD

Néphélie DELRIEU

Pauline DEMAILLY

SECRETARIAT PARCOURS

Mélanie DEMARQUET

melanie.demarquet@u-picardie.fr

Le Master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », mention « second degré », parcours « Lettres modernes », prépare au métier de professeur de Lettres modernes en collège et en lycée. Le parcours « Lettres classiques » prépare au métier de professeur de français, de latin et de grec, en collège et en lycée.

Il vise à consolider les connaissances disciplinaires acquises en Licence de Lettres en les problématisant et en insistant sur la dimension historique et épistémologique des savoirs. Il favorise la réflexion critique sur les savoirs acquis afin de permettre à l'enseignant en formation de faire les choix didactiques et pédagogiques adaptés. Il permet ainsi de maîtriser les savoirs fondamentaux en littérature (de l'Antiquité à nos jours) et en langue française (ancien français et français moderne), ainsi qu'en littérature antique et en langues grecque et latine pour le Master MEEF Lettres classiques. Ce Master permet d'acquérir les compétences attendues en didactique du français (et/ou des langues anciennes) et une connaissance du système éducatif et des publics scolaires. Il poursuit l'apprentissage d'une langue vivante étrangère et de la maîtrise des outils numériques. Garantie du niveau « master » du diplôme, il comprend aussi une formation par la recherche.

Les enseignants qui assurent la formation sont rattachés à l'INSPÉ et à l'U.F.R. des Lettres, ils relèvent principalement des sections scientifiques « Langue et littérature françaises », « Sciences du langage » et « Lettres classiques ».

Dans le contexte de la réforme du master MEEF et des concours de l'Education nationale, les étudiants admis en master MEEF parcours Lettres modernes et Lettres classiques suivent en deux ans (M1 et M2) la préparation au CAPES, les épreuves du concours ayant désormais lieu à la fin du M2.

Le master MEEF Lettres modernes inclut, tout au long des deux années de formation, une préparation exigeante au concours national du CAPES de Lettres modernes, qui recrute des enseignants fonctionnaires. Le Master MEEF Lettres classiques prépare les étudiants au CAPES de lettres classiques. Il est possible de préparer le Capes externe mais aussi le Capes interne.

Les cours à l'UFR des lettres et à l'INSPÉ sont complétés par des stages en établissements, en M1 et en M2.

Publics accueillis

Licence de lettres

3.1 VALIDATION DES ANNEES DE M1 ET M2

Les choix qui président aux modalités de contrôle de connaissances et de compétences répondent à deux principes :

- Les modalités d'évaluation des étudiants sont établies dans le but de construire et de s'approprier progressivement au fil des deux années savoirs et compétences ; les modalités contribuent à la cohérence de la formation théorique et professionnelle des étudiants ;
- Les modalités contribuent à l'explicitation des compétences à acquérir.

Les modalités d'évaluation s'appuient sur deux approches :

- une validation s'appuyant sur le référentiel de compétences métier et visant pour chaque année un niveau minimum de compétences à acquérir ;
- une validation chiffrée qui contribue, par UE, à évaluer un niveau dans une ou plusieurs compétences.

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

DOMAINES ET GROUPEMENTS DE COMPETENCES	
DOMAINE A Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale	GRCC1 - Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction
	GRCC2 - Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
DOMAINE B Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	GRCC3 - Maîtriser les contenus disciplinaires et leur didactique
	GRCC4 - Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses
DOMAINE C Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	GRCC5 - Intégrer les éléments de la culture numérique
	GRCC6 - S'engager dans une démarche de développement professionnel
	GRCC7 - Utiliser une LVE dans les situations exigées par son métier

Les principes généraux sont les suivants :

Validation des éléments constitutifs et des UEs

- Les UEs 1, 2 et 3 seront évaluées en contrôle continu intégral.
- Les éléments constitutifs (EC) évalués au sein d'une même UE sont compensables entre eux à l'année, avec une note minimale de 7 pour chaque élément constitutif. Les évaluations au sein d'un élément constitutif sont compensables entre elles.
- La note d'une UE est obtenue par la moyenne pondérée des ECTS des EC évalués.
- La note d'un EC est obtenue par la moyenne arithmétique des matières évaluées ou des groupements de matières évalués qui le composent.
- L'étudiant ne passe en session de rattrapage que les épreuves dans les EC correspondant aux UEs non validées telles que décrites pour chaque UE.
- Dans le cas d'une session de rattrapage, la meilleure des deux notes s'opère entre la session initiale et la session de rattrapage le cas échéant.
- En cas de redoublement d'une année, les étudiants se voient reporter toutes leurs notes des éléments constitutifs validés.

M3C particulières

En M2, pour l'UE 4 Recherche, l'étudiant ne pourra soutenir son mémoire qu'une seule fois, en session 1 ou de rattrapage. La soutenance de mémoire en session 1 ne peut se faire qu'avec l'accord du directeur de mémoire à partir du mémoire qui lui a été transmis, dans les délais demandés. Tous les étudiants qui n'ont pas soutenu en session 1 pourront soutenir en session de rattrapage, à condition d'avoir rendu le mémoire dans les délais demandés pour la session de rattrapage. En cas de non-respect des délais, l'étudiant sera alors défaillant.

Validation des compétences du référentiel métier

Chaque domaine de compétences ou groupement de compétences est évalué de manière transversale dans plusieurs UEs à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) et au travers des stages.

Délivrance de l'année

- Chaque année de master est validée :
 - lorsque toutes les UEs ont une note supérieure à 10, la moyenne de l'année est obtenue par la moyenne pondérée (par les ECTS de l'UE) des notes des UEs,
 - et si l'étudiant a atteint au moins le niveau 1 du référentiel de compétences métier en M1 et au moins le niveau 2 du référentiel métier en M2.
- Chaque semestre permet de capitaliser 30 ECTS.
- La mention du diplôme de master est délivrée sur la moyenne des deux années de master.
- Il n'y a pas de compensation entre les deux années de master.
- Si l'étudiant n'a pas fait son M1 à l'UPJV, la note du master correspondra à la note du M2.
- Les stages en M1 comme en M2 sont obligatoires. Pour valider le stage, les conditions suivantes sont requises :
 - avoir validé certaines compétences du référentiel métier,
 - avoir 4/5 du stage effectué au minimum sur chaque année de master.
- En cas de non validation d'une année de master, les notes obtenues dans les UEs, les éléments constitutifs (EC) au-dessus de 10 sont conservées.
- Il y a deux sessions d'examen, une session 1 et une session de rattrapage, les examens de la session de rattrapage ne pouvant démarrer qu'après un délai minimum d'une semaine après affichage des résultats de session 1.

3.2 ASSIDUITE

- L'assiduité est obligatoire pour bénéficier du contrôle continu.
- En cas d'absences justifiées dans plus de 25% des activités de contrôle continu, l'étudiant ne pourra bénéficier du contrôle continu et devra se soumettre à une épreuve terminale (comptant pour la session 1).
- En cas d'absences non justifiées (au-delà de deux), l'étudiant perd le bénéfice du contrôle continu et ne pourra bénéficier d'une épreuve terminale de session 1. Il devra se présenter à la session de rattrapage.
- Il appartient à l'étudiant de justifier de son absence dans un délai d'une semaine maximum.

TYPE D'ABSENCE	EXEMPLE DE JUSTIFICATION
Maladie, accident	Certificat médical
Examen médical	Convocation
Garde d'enfants	Certificat
Obsèques	Attestation sur l'honneur
Grèves des transports en commun	Preuve de suppression du transport, communiqué
Charge de famille	Convocation liée à la charge, attestation sur l'honneur...
Présentation à un concours	Convocation, ou preuve de participation
Présentation à un examen	Convocation

3.3 VALIDATION DU MASTER

- Le jury peut octroyer des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre ou de l'année, soit pour attribuer un résultat positif (admis), soit pour attribuer une mention.
- Le jury peut octroyer des points bonus aux étudiants suivant les pratiques suivantes : langues à la Maison des Langues, pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS, pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C. Ajout à la moyenne générale du semestre pour une activité : 0.1 par semestre.
- Le jury est souverain pour décider du redoublement des étudiants de master MEEF, première et seconde année. Chaque décision défavorable au redoublement devra être prononcée par le jury d'année qui doit être en mesure de justifier cette décision et au besoin de la formaliser.
- Aucune dette n'est possible entre la première et la seconde année de Master.

3.4 REGIMES SPECIFIQUES D'ETUDIANT (RSE)

- Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- Étudiant salarié qui justifie d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne
- Étudiant en situation de handicap
- Étudiant à besoins éducatifs particuliers
- Étudiant en situation d'altération temporaire de santé
- Étudiante enceinte
- Étudiante en situation de maternité
- Étudiant en situation de paternité
- Étudiant chargé de famille
- Étudiant sportif de haut niveau
- Étudiant artiste de haut niveau
- Étudiant créateur d'entreprise
- Étudiant exerçant des responsabilités particulières : étudiant exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, étudiant accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, étudiant réalisant une mission dans le cadre du service civique et étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires

Les étudiant-e-s ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études peuvent ainsi demander à bénéficier d'un RSE.

Quelques dispositions :

- Obtention d'aménagements pédagogiques spécifiques de la part de leur composante :
 - dispense d'assiduité sous réserve d'assister aux épreuves du contrôle continu.
 - accès aux cours en ligne.
 - examens à contrôle terminal à la place du contrôle continu.
- Possibilité d'effectuer une année en 2 ans sur décision du jury.
- Tout autre modification éventuellement possible sera négociée avec le responsable pédagogique.

Chaque étudiant devra compléter une « demande de régime spécifique ». Cette demande devra être validée par le directeur de centre et le directeur de la composante.

Ce régime spécifique sera joint au contrat pédagogique.

3.5 CONTRATS PEDAGOGIQUES

Un contrat pédagogique est mis en place pour les étudiants RSE, les étudiants procédant à une validation d'études (VE), les étudiants en transfert de scolarité et les étudiants redoublants, ou dans le cas où l'étudiant en ferait la demande.

3.6 DISPOSITIFS TRANSITOIRES LORS D'UN CHANGEMENT DE MAQUETTE

Public concerné : étudiants redoublants

Un étudiant a acquis des ECTS dans une formation. Il ne peut donc perdre ces points.

Durée des dispositions transitoires : 1 an (cas général) ou 2 ans (en cas d'année de césure).

Pour chaque semestre/année de formation, le responsable de la formation (ou la personne mandatée) élabore un tableau de correspondances entre les UE et EC des maquettes actuelles et ceux/celles des nouvelles maquettes. Les correspondances peuvent être définies sur la base des ECTS et/ou des contenus des enseignements.

3.7 M3C AGI

Les enseignants inscrits en AGI peuvent, s'ils le souhaitent, valider un M2 MEEF : ils devront valider a minima l'UE1 « Savoirs disciplinaires et didactiques », l'EC « Se former et enseigner au et par le numérique » et l'EC Langue vivante (ou IPI pour les linguistes) de l'UE3, et l'UE 4 « Mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel » par la rédaction d'un mémoire.

Pour le reste des EC et des UE, ils pourront en être dispensés sur proposition du responsable de parcours, par contrat pédagogique, selon leur profil et selon leur parcours antérieur.

Maquette MASTER MEEF 2nd degré		MASTER 1						MASTER 2						
		Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			
CM	TD				TP	CM	TD				TP			
Parcours : Lettres Modernes														
UE - Unité d'Enseignement	Matières													
EC - Eléments constitutifs														
Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner		UE1.1		34	117	220	0	UE1.2		22	32	118	0	
Littérature de langue française et littérature antique	Genres, mouvements et approches critiques : Antiquité, Moyen-Âge - XXIème	EC1A.1	EC1AA.1		39	63		EC1A.2		10				
	Cœuvres au programme		EC1AB.1	20	40	24			EC1AB.2			20	22	
	Enseigner la littérature		EC1AC.1		3	21			EC1AC.2			2	10	
	Enseigner la littérature française (LM)								EC1AD.2			1	2	
Langue française et langues anciennes	Grammaire française	EC1B.1	EC1BA.1		10	18		EC1B.2	EC1BA.2		3	17		
	Stylistique (LM)		EC1BB.1		10	18			EC1BB.2		3	17		
	Histoire de la langue : sémantique historique		EC1BD.1		3	7			EC1BD.2			8		
	Option Latin : Grammaire latine (LM)		EC1BE.1	10	3	7								
	Option LM : Histoire de la langue (LM)		EC1BF.1											
	Enseigner la langue		EC1BG.1			15			EC1BG.2		3	3		
	Enseigner la langue française (LM)		EC1BH.1			12			EC1BH.2			9		
Connaissances culturelles et artistiques	Approches des arts et intermédialité	EC1C.1	EC1CA.1		9	13		EC1C.2		4				
	Option Latin : Littérature en langue latine, intertextualité et intermédialité (LM)		EC1CB.1			16			EC1CB.2				10	
	Option LM : Littérature de langue française et intermédialité (LM)		EC1CC.1	4					EC1CC.2					
	Intégrer la culture et les arts à l'enseignement		EC1CD.1			6								
	Option Latin : Intégrer la culture et les arts à l'enseignement du latin (LM)								EC1CE.2					
	Option LM : Intégrer la culture et les arts à l'enseignement des Lettres modernes (LM)								EC1CF.2					20
Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics		UE2.1		8	10	26	14	UE2.2		12	0	36	14	
De la gestion de classe aux apprentissages		EC2A.1				12		EC2A.2				12		
Essais didactiques et pratique réflexive	Cours communs - Essais didactiques et pratique réflexive	EC2B.1	EC2BA.1			8	14	EC2B.2	EC2BA.2			5	14	
	Pratique réflexive dans l'enseignement du français (LM)		EC2BB.1			6			EC2BB.2			9		
Cognition et méta-cognition		EC2D.1			10									
Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité								EC2E.2				10		
Stages		EC2S.1						EC2S.2						
Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale		UE3.1		10	30	41	27	UE3.2		10	10	66	10	
Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	EC3A.1	EC3AA.1			9		EC3A.2	EC3AA.2			6		
	Égalité filles-garçons		EC3AB.1			6			EC3AB.2					
	Déontologie. Le système éducatif et ses missions		EC3AC.1			9			EC3AC.2		6			
Méthodologie de l'oral 2							EC3B.2				10			
Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique		EC3C.1		3		9	6	EC3C.2		3		11	4	
Partenariats	Partenaires de l'école inclusive	EC3D.1	EC3DA.1			4		EC3D.2	EC3DA.2			6		
	Partenariat culturel						EC3DB.2			2		4		
	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif		EC3DC.1	3			21			EC3DC.2			6	
Langue vivante étrangère au choix	Langue Vivante Etrangère : Allemand	EC3E.1	EC3EA.1					EC3E.2	EC3EA.2					
	Langue Vivante Etrangère : Anglais		EC3EB.1	2		20			EC3EB.2		2		20	
	Langue Vivante Etrangère : Espagnol		EC3EC.1						EC3EC.2					
Spécialisation au choix	Langues et interdisciplinarité	EC3F.1	EC3FA.1					EC3F.2	EC3FA.2					
	Allophonie et francophonie		EC3FB.1	2	6	8			EC3FB.2		3	4	9	
	Ecole inclusive		EC3FC.1						EC3FC.2					
	Développement durable		EC3FD.1						EC3FD.2					
Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel		UE4.1		8	6	28	0	UE4.2		16	0	26	0	
Séminaires communs	Principes et modalités des recherches collaboratives	EC4A.1	EC4AA.1			6		EC4A.2		16				
	Les dispositifs méthodologiques		EC4AB.1			6								
	L'écriture à visée scientifique								EC4AC.2				4	
Séminaires de recherche	Mise en œuvre du mémoire de recherche (LM)	EC4B.1	EC4BA.1			4		EC4B.2		16				
	Langue française (LM)		EC4BB.1			6			EC4BB.2				4	
	Littérature de jeunesse (LM)								EC4BC.2				10	
	Littérature de langue française		EC4BD.1			6			EC4BD.2				4	
	Langues anciennes/culture gréco-latine		EC4BE.1			6			EC4BE.2				4	

4.1 CONTENU MASTER 1

UE1.1

MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER

ECTS : 34

EC1A

LITTERATURE DE LANGUE FRANÇAISE ET LITTERATURE ANTIQUE

ECTS : 20

EC1AA.1

GENRES, MOUVEMENTS ET APPROCHES CRITIQUES : ANTIQUITE, MOYEN-ÂGE - XXIEME

HEURES

CM : 39

TD : 63

TP : 0

Objectifs :

L'EC 1AA.1 permet d'enrichir les références littéraires et culturelles des étudiants, d'asseoir leurs connaissances en histoire de la littérature et des formes artistiques, de consolider une appréhension synthétique des faits d'écriture et d'art, de réfléchir au discours accompagnant la transmission de ces savoirs. Les étudiants doivent pouvoir varier les niveaux d'approche, relier les éléments divers de leur culture littéraire.

L'EC 1AA.1 complète la formation dispensée dans les UE de langue et littérature du bloc disciplinaire. Le cours prépare également au plan disciplinaire à la leçon, première épreuve disciplinaire, option Lettres modernes et option Latin pour Lettres modernes.

L'EC 1AA.1 entend faire percevoir la succession des formes, mouvements, idées étudiée par l'histoire littéraire. Dans ce cadre chronologique, elle amène aussi à mieux appréhender l'évolution des principaux genres, combinant ainsi l'histoire littéraire et la poétique. Elle doit permettre à l'étudiant de mieux maîtriser l'histoire de la critique littéraire dans son évolution. Le cours vise enfin à compléter l'approche des œuvres par l'approche du discours critique.

Le cours repose sur les acquis de la recherche en littérature, choisis et adaptés à la formation d'apprentis enseignants.

Parmi les moyens pédagogiques mis en œuvre :

- L'enseignement est divisé en 6 cours suivant un principe chronologique ou thématique, cours répartis sur les deux semestres, la littérature antique étant abordée au S2, au moment où s'amorce la préparation à l'épreuve de leçon.
- Il combine la présentation de synthèses et l'analyse d'exemples précis d'œuvres.
- Il présente un corpus riche d'extraits d'œuvres littéraires et du discours critique produit par les écrivains ou par les spécialistes des Lettres et sciences humaines.
- Il entraîne à la lecture analytique de documents.
- Il prévoit la lecture personnelle d'œuvres romanesques / poétiques / théâtrales / critiques des différents siècles.
- Il entraîne au compte rendu critique.
- Il prévoit la rédaction de notes de lecture permettant la constitution d'une banque d'exemples mise à disposition du groupe et facilitant ainsi les révisions.
- Il entraîne à la synthèse des connaissances à partir d'une notion ou d'un thème littéraire.

Contenus :**Cours 1 (S1) : Grands courants de la critique (20 h), assuré par Mme Aurélie Adler**

La littérature ne saurait être appréhendée sans le discours d'escorte qui la soumet à l'analyse, lui confère du sens et en garantit la transmission. Or ces éléments constitutifs de nos approches du texte littéraire sont souvent méconnus, coupés de leur histoire, de leur signification ou des débats qu'ils ont suscités. Ce cours vise à combler ces lacunes en présentant les principaux courants critiques et théoriques du XXe au XXIe siècle. Dans l'optique de la préparation du concours et de l'initiation à la recherche, on initiera plus particulièrement les étudiants aux approches éthiques et pragmatiques du fait littéraire, aux ressources de l'écopoétique et aux réflexions des études postcoloniales.

Bibliographie indicative :

- N. Toursel, J. Vassevière, Littérature : textes théoriques et critiques, Nathan.
- J.-L. Cabanès, G. Larroux, Critique et théorie littéraires en France (1800-2000), Belin.

Cours 2 (S2) : Éléments d'histoire littéraire du Moyen Âge à la Renaissance (18h), assuré par Clara de Raignac

Ce cours propose des éléments de synthèse et d'approfondissement sur l'histoire littéraire des principaux genres du Moyen Âge et de la Renaissance, en les mettant en relation avec l'histoire culturelle. Il présente les grands enjeux et les problématiques littéraires de cette période en les articulant à de nombreux extraits commentés et propose également des conseils et pistes de lecture pour diverses œuvres « classiques » du XI^e au XVI^e siècle.

Pistes bibliographiques :

- La meilleure chose à faire reste de « piocher » dans les textes de la période : outre les œuvres intégrales, de nombreuses anthologies proposent des extraits de la littérature médiévale, à travers ses genres ou ses thèmes, pour une vision d'ensemble, voir *La littérature française du Moyen Âge*, éd. Jean Dufournet et Claude Lachet, Paris, GF-Flammarion, 2003, tome 1, *Romans et chroniques* et tome 2, *Théâtre et poésie*). Pour la Renaissance, voir *L'Humanisme et la Renaissance*, éd. Caroline Trotot, Paris, GF-Flammarion, 2009 et *La poésie de la Renaissance*, éd. Nicolas Lombart, Paris, Gallimard, « Folio plus classiques », 2014.
- Pour des éléments synthétiques sur l'histoire littéraire de ces deux périodes : le premier tome de *La littérature française : dynamique et histoire*, par Jacqueline Cerquiglini-Toulet et Frank Lestringant, Paris, Gallimard, « Folio », 2007.

Cours 3 (S1) : Éléments d'histoire littéraire pour les XVIIe et XVIIIe siècles (18 h), assuré par M. Jean-Luc Guichet

Ce cours permet un approfondissement des connaissances en histoire littéraire des XVIIe et XVIIIe siècles. Des groupements de textes seront proposés qui permettront d'éclairer différentes facettes de la littérature de cette période.

Cours 4 (S2) : Éléments d'histoire littéraire pour les XIXe et premier XXe siècles (½) (18 h), assuré par M. Christophe Reffait

On reviendra sur les aspects saillants de l'évolution des principaux genres et sur les mouvements littéraires qui les ont jalonnés, à partir d'exemples précis d'œuvres.

Bibliographie générale indicative :

- AMBRIÈRE Madeleine (dir.), Précis de littérature française du XIXe siècle, PUF, 1990.
- BECKER Colette, Lire le réalisme et le Naturalisme, Dunod, 1992.
- BERTRAND Jean-Pierre, REGNIER Philippe et VAILLANT Alain, Histoire de la littérature française du XIXe siècle, PUR, 2007.

DELON Michel, MELONIO Françoise, MARCHAL Bertrand et NOIRAY Jacques, COMPAGNON Antoine, La littérature française : dynamique et histoire (vol. 2), Gallimard, « folio essais », 2007.
 MARCHAL Bertrand, Lire le Symbolisme, Armand Colin, « Lettres sup », 2011.
 VAILLANT Alain, Qu'est-ce que le romantisme ? CNRS, Biblis, 2016.
 VAILLANT Alain, L'histoire littéraire, Armand Colin, 2017.

Cours 5 (S2) : Éléments d'histoire littéraire pour XXe siècle (2/2) et le début XXIe (18 h), assuré par Mme Eléonore Mermet

Ce cours a pour but de donner une vision d'ensemble de l'histoire littéraire et de son évolution au cours du XXe siècle. Il s'agira d'approfondir, à travers des extraits d'œuvres précis, les connaissances sur les mouvements littéraires qui ont jalonné cette période.

Bibliographie générale indicative :

MITTERAND Henri, La littérature française du XXe siècle, Nathan Université, Coll. "128", 1996.
 TONNET-LACROIX Eliane, La littérature française de l'entre-deux guerres (1919-1939), Nathan, 1993.
 GUERIN Jean-Yves, Littérature du politique au XXe siècle. De Paul Claudel à Jules Roy, Champion, 2020.
 LABOURET Denis, Histoire de la littérature française des XXe et XXIe siècles, A. Colin, Coll. CURSUS Lettres, 2018.
 ROHOU J., TOURET M., DEBREUILLE J.-Y., BLANCKEMAN B., DUGAST-PORTES F., HAMON-SIREJOLS Ch., Histoire de la littérature française du XXe siècle, t.II, Après 1940, PUR, 2008.
 CHEVRIER J., GASQUY -RESCH, JOUBERT J.-L., Ecrivains francophones du XXe siècle, Ellipses, 2001.

Cours 6 (S2) : Genres et approche critique de la littérature de l'Antiquité (12h), assuré par Mme Nathalie Catellani et Mme Fabienne Sebert-Lilloni

A partir d'un corpus de référence, le cours abordera les grands genres des littératures grecque et latine qui ont nourri la littérature française : l'épopée, la tragédie, la comédie, la poésie lyrique, la philosophie, le roman.

Bibliographie : Pierre Laurens, Histoire critique de la littérature latine, de Virgile à Huysmans, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

Au moins une œuvre en texte traduit de chacun des genres abordés.

M3C : Cours 1-6

Note de contrôle continu regroupant 2 à 3 évaluations par semestre.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu :

Évaluations : soit un écrit avec questions (pour 1 cours ou plus); soit un dossier; soit un oral (explication de texte, exposé). Précisions fournies par l'enseignant pour chaque cours.

M3C RSE :

1 écrit

M3C session 2 :

1 écrit

EC1AB.1	ŒUVRES AU PROGRAMME			
	HEURES	CM : 40	TD : 24	TP : 0

Objectifs :

Ce cours prépare à l'épreuve écrite N°1 du concours du CAPES de Lettres modernes qui aura lieu en 2024. Définition de l'épreuve écrite disciplinaire:

Dissertation à partir d'un sujet portant sur une œuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six œuvres, pouvant être prises du Moyen-Âge à nos jours. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale / devenirenseignant.fr.

Les modalités de l'épreuve sont les suivantes :

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Contenus :

Œuvres au programme pour la session 2025 : 4 COURS DE 16h (ET 2 CONCOURS BLANCS)

1/ Œuvre du Moyen Âge : *Fabliaux du Moyen Âge*

Cours assuré par Mme Véronique Dominguez

Œuvre au programme : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean DUFURNET, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Chaque fabliau sera lu en langue originale, crayon en main, avec l'aide de la traduction en regard et en cas de besoin des outils d'accompagnement suivants :

- Algirdas Julien GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, nombreuses éditions depuis sa parution en 1968.
- *Dictionnaire du Moyen Français (DMF)*, <http://zeus.atilf.fr/dmf/>
- Claude THOMASSET et Karin UELTSCHI, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Colin, collection 128, 1993, 3^e éd. 2005.

Vous accompagnerez cette lecture de celle de l'introduction composée par Jean Dufournet pour son édition (p. 9-34), et si vous en avez le temps, du volume récent suivant :

- Alain Corbellari, *Des fabliaux et des hommes [narration brève et matérialisme au Moyen Âge]*, Genève, Droz, collection « Publications Romanes et Françaises » n°264, 2015.

2/Œuvre du XVI^e siècle : JEAN DE LÉRY, *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*

Cours assuré par Mme Audrey Duru

Œuvre et édition au programme : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, éd. Frank Lestringant, Le Livre de poche, « Les Classiques de poche », 1994.

En 1555, alors que l'Europe et la France connaissent des tensions religieuses et bientôt de véritables guerres, une poignée d'hommes prend la mer pour fonder une colonie française sur une île déserte dans la baie de Rio de Janeiro. Jean de Léry (1534-1613), qui s'embarque en 1556, raconte cette aventure dans son *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, publiée pour la première fois en 1578. Le récit des épreuves en mer (tempêtes, canonnades, famine) sert de cadre à la description de l'Amérique (faune et flore de l'Amazonie) et de ses habitants (les Indiens et Indiennes du Brésil et leurs rites cannibales). Le cours permettra de réfléchir à l'écriture de l'expérience singulière et du

témoignage au XVI^e siècle. Loin d'être un rapport de mission, le récit est fondé sur le choc que provoque la dissemblance : l'écriture relate l'expérience de la merveille.

Orientations bibliographiques

- 1) Vous pouvez réfléchir à l'adaptation de ce récit de 1578 pour une classe de collège en examinant : Jean de Léry, *Le Nouveau Monde*, éd. C. Trotot, Flammarion, "Étonnants classiques-Collège", 2016.
- 2) Pour une synthèse sur le genre du récit de voyage en français à la Renaissance, lire le chapitre : Fr. Lestringant, "Conscience littéraire de l'espace à la Renaissance", dans *Histoire de la France littéraire. Naissances, Renaissances (Moyen Âge-XVI^e s.)*, dir. Fr. Lestringant, M. Zink, P.U.F., 2006, p. 434-444.
- 3) Pour aborder l'œuvre et entrer dans la réflexion sur l'écriture d'idée
 - dans l'éd. au programme, lire la préface de Fr. Lestringant, « Le rire de l'Indien », puis l'entretien avec l'anthropologue Claude Lévi-Strauss qui ouvre le livre.
 - cet entretien vous incite à aller voir l'ouvrage *Tristes tropiques* de Cl. Lévi-Strauss [1955], repris en Pocket, 2015.
 - lire les chapitres de Montaigne qui évoquent le contact entre les Européens et les peuples américains, dans les *Essais*, livre I, chapitre XXI « Des Cannibales » ; livre III, chapitre VI « Des Coches ».
- 4) Lectures essentielles
 - Sur le genre du récit de voyage, M.-Ch. Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, PUF « Études littéraires », 2000. [accessible sur Cairn, BU]
 - Ouvrage essentiel sur le *Voyage* : Fr. Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage. Essai sur l'Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, Classiques Garnier, 2016.
 - Gr. Holtz et al., *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Neuilly, Atlande « Clef concours », 2022.
- 5) Bibliographie spécialisée. Cette bibliographie sera complétée au fil du cours par des références utiles sur des points précis.
 - sur le cadre historique, C. Bernand, S. Gruzinski, *Histoire du Nouveau Monde*, Fayard, 1993, surtout vol. 2 Les Métissages (1550-1640), p. 405-443.
 - étude importante sur le récit de voyage : S. Greenblatt, *Ces merveilleuses possessions. Découverte et appropriation du Nouveau Monde au XVI^e siècle* [1991], trad. Franz Regnot, Les Belles Lettres, 1996. Sur Léry, surtout p. 25-46.
 - sur l'écriture du voyage, en complément de M.-Ch. Gomez-Géraud : G. Holtz, V. Masse, « Étudier les récits de voyage : bilan, questionnements, enjeux », dans *Arborescences*, n° 2, 2012, p. 1-30. Url <https://www.erudit.org/fr/revues/arbo/2012-n2-arbo0110/1009267ar.pdf>
 - sur la notion d'autopsie : Fr. Hartog, *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Gallimard, 1980, sur Léry p. 249-316.
 - parmi les nombreux livres et articles de Fr. Lestringant sur Léry : *L'Expérience huguenote au Nouveau Monde*, Genève, Droz, 1996. Les chap. IV à VIII, X, Épilogue 1 portent sur Léry.
 - une réflexion pionnière : M. de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Gallimard, 1975, chap. V : « Ethnographie. L'oralité ou l'espace de l'autre : Léry », p. 215-248.
 - plusieurs travaux de Fr. Tinguley : surtout « Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, t. LVII, 1995, n° 1, p. 25-44 [Accessible sur Jstor, BU] ; *Le Voyageur aux milles tours*, Champion, 2014, passim.
 - sur le récit : R. Beuchat, « Voyage, récit et connaissance : le cas Léry », *Poétique*, n° 145, février 2006, p. 43-57. [Accessible sur Cairn, BU]
 - plusieurs recueils d'articles : en particulier, *Cahiers textuels*, dir. G. Mathieu-Castellani, n° 21, 1999 ; *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, dir. M.-Ch. Gomez-Géraud, Fr. Lestringant, Paradigme, 1999 ; *Viatica*, dir. Gr. Holtz, hors-série 5, 2022, url <https://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=2358>

3/ Œuvre du XVII^e : *Les Caractères* de Jean de La Bruyère

Cours assuré par Mme Marine Ricord

Édition de référence au programme du Concours :

J. de La Bruyère, *Les Caractères*, édition d'Emmanuel Bury, « Le Livre de Poche », 1995. Au programme figurent les livres V à XI (« De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme »), mais il va de soi que la lecture complète de l'œuvre est nécessaire.

Sur les moralistes :

B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, « Points », 2000.

L. van Delft, *Le Moraliste classique*, Genève, Droz, 1982.

Sur La Bruyère :

Autres regards sur Les Caractères (de La Bruyère), sous la dir. de Fr. Poulet, M. Tsimbidy et A. Welfringer, Atlande, « Clefs Concours », 2020.

R. Barthes, « La Bruyère », *Essais critiques*, Seuil, « Points », 1963.

La Bruyère. *Le métier du moraliste, Actes du Colloque international pour le tricentenaire de La Bruyère (8-9 novembre 1996)*, sous la dir. de J. Dagen, E. Bourguinat, M. Escola, Champion, 2004.

O. Leplatre, *Les Caractères. Jean de La Bruyère*, Bordas, « L'œuvre au clair », 2004.

M. Ricord, *Les Caractères ou les exercices de l'esprit*, P.U.F., « Écrivains », 2000.

B. Roukhomovsky, *L'Esthétique de La Bruyère*, SEDES, « Esthétique », 1997 ; Bernard Roukhomovsky, *Lire La Bruyère. Morale et littérature dans Les Caractères*, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Ch.- Sticker-Métral, *L'Expérience des mœurs, Etude sur les Caractères de La Bruyère*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2019.

L. van Delft, *La Bruyère ou l'œil du spectateur*, Tübingen, Paris, Seattle, PFSC, « Biblio », 1996 ; *Littérature et anthropologie, Nature humaine et caractère à l'âge classique*, P.U.F., « Perspectives littéraires », 1993.

* Quatre émissions sur La Bruyère :

<https://www.franceculture.fr/emissions/series/la-bruyere-quel-caractere>

* Van Delft, Louis, « Qu'est-ce qu'un moraliste ? ». Cahiers de l'AIEF, 30, 1978 p. 105-120. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1978_num_30_1_1165

* Brody, J., « La Bruyère : le style d'un moraliste ». Cahiers de l'AIEF, 30, 1978, p. 139-153 Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1978_num_30_1_1167

4/ Œuvre du XX^e siècle : Jean-Luc LAGARCE, *Juste la fin du monde*

Cours assuré par Mme Aurélie Adler

Descriptif :

Refusée par tous les comités de lecture auxquels Jean-Luc Lagarce l'avait adressée, la pièce *Juste la fin du monde* (1990) est devenue un classique du XXI^e siècle. Pourtant, au moment de sa création, rien ne prédestinait cette pièce qui participe du renouveau de la scène française amorcé dans les années 1980 à devenir par la suite un objet d'études au lycée et à l'université (la pièce est inscrite au programme de l'agrégation). Tragédie de l'intime et du verbe entravé, la pièce réactualise les thèmes mythiques du retour du fils et de la haine fratricide pour sonder la solitude du moi face aux autres (la famille) et face à la mort. Ce sont les particularités poétiques et génériques de cette pièce qui hésite entre le discours et le récit, entre dit et non-dit, que nous mettrons en lumière afin de situer le théâtre de Lagarce.

Œuvre et édition au programme : Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Pour situer le théâtre de Lagarce

Robert Abirached (dir.), *Le théâtre français du XX^e siècle*, Editions de l'Avant-scène théâtre, « Anthologie de L'Avant-scène théâtre », 2011.

Entrer dans l'œuvre de Lagarce

On se reportera à la préface de Jean-Pierre Sarrazac dans l'édition au programme de *Juste la fin du monde*, p. 7-18.

Lire Lagarce au lycée

On se reportera à l'ouvrage pédagogique collectif : *Lire un classique du XX^e siècle : Jean-Luc Lagarce*, Besançon/Paris, Les Solitaires intempestifs / Scéren, 2007 et tout particulièrement à la contribution de Gilles Scaringi, « Une proposition de lecture de Juste la fin du monde », p. 123-182.

Pour approfondir la lecture de l'œuvre, voici quelques articles ou ouvrages collectifs consacrés à l'œuvre de Lagarce

Dans la liste ci-dessous figurent des ouvrages d'aide à la préparation au concours de l'agrégation de Lettres modernes étant donné que deux pièces de Jean-Luc Lagarce – *Derniers remords avant l'oubli* et *Juste la fin du monde* – ont été inscrites au programme de l'agrégation de lettres en 2012, mais aussi des ouvrages parus à l'occasion de l'inscription de *Juste la fin du monde* au programme national d'œuvres pour l'enseignement de français en 2007-2008 et 2020-2021.

-Catherine Brun, « Jean-Luc Lagarce et la poétique du détour : l'exemple de Juste la fin du monde », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, P.U.F., 2009, p. 183-196.

-Catherine Douzou (dir.), *Lectures de Lagarce : Derniers remords avant l'oubli, Juste la fin du monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011. [agrégation 2012]

-Geneviève Jolly et Julien Rault, *Jean-Luc Lagarce : Derniers remords avant l'oubli, Juste la fin du monde*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2011. [agrégation 2012]

-Magali Rabot, *Jean-Luc Lagarce, Juste la fin du monde : Parcours « crise personnelle, crise familiale »* [programme de français – première], Paris, Ellipses, coll. « L'œuvre et son parcours », 2020.

-Jean-Pierre Ryngaert, « Dire avec une infinie précision », in *Lire un classique du XX^e siècle : Jean-Luc Lagarce*, Besançon/Paris, Les Solitaires intempestifs / Scéren, 2007, p. 119-121.

-Florian Pennanech, *Profil – Lagarce, Juste la fin du monde*, Paris, Hatier, coll. « Profil bac », 2020.

Entrer dans l'œuvre de Lagarce depuis ses adaptations à la scène comme à l'écran :

Traduit en dix-huit langues, *Juste la fin du monde* est régulièrement monté sur les scènes nationales et internationales. La pièce a en outre été adaptée au cinéma par Xavier Dolan en 2016.

- On pourra consulter l'adresse *lagarce.net* sur le site *theatre-contemporain.net* qui recense les différentes mises en scène de la pièce.

Je vous suggère de regarder la mise en scène de Joël Jouanneau (1999) sur ce site (captation intégrale) : <https://www.theatre-contemporain.net/video/Juste-la-fin-du-monde-de-Jean-Luc-Lagarce-mise-en-scene-Joel-Jouanneau-captation-integrale>

Vous pouvez aussi vous reporter à la lecture de la pièce par des acteurs de la Comédie française dans le cadre de « Théâtre à la table », 14 novembre 2020 : <https://www.youtube.com/watch?v=EX4MzDYeBeQ>

Enfin, il serait intéressant de voir l'adaptation cinématographique proposée par Xavier Dolan. On trouve un certain nombre d'extraits et de ressources concernant ce film à l'adresse suivante : <https://www.theatre-contemporain.net/biographies/Xavier-Dolan>

EC1AC.1

ENSEIGNER LA LITTÉRATURE

HEURES

CM : 3

TD : 21

TP : 0

Enseignants : Béatrice Finet, Patrick Haluska, Laurence Ignazi, Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Savoir transposer les savoirs disciplinaires pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

Parallèlement aux cours sur les genres et mouvements littéraires, il s'agira dans ces cours de didactique du français de s'interroger sur la manière de rendre accessibles aux élèves le roman, le théâtre, la poésie et la littérature d'idées. Les étudiants seront amenés à réfléchir à la façon de présenter les œuvres aux élèves, de manière qu'ils comprennent les spécificités de chaque genre et de chaque mouvement.

Nous nous intéresserons également à la façon d'aborder deux des œuvres au programme du Capes avec des élèves.

Enfin, un cours sera proposé sur l'importance de considérer chaque élève comme un sujet lecteur pour mettre en œuvre des séances de lecture efficaces. Une réflexion sera initiée sur la façon d'aborder les textes littéraires avec les élèves de collège et de lycée.

Repères bibliographiques :

Cl. Simard, J.-L. Dufays, Cl. Garcia-Debanc, J. Dolz, Didactique du français langue première, De Boeck. Contient des bibliographies thématiques en fin de chapitre.

B. Daunay, J.-L. Dufays, Didactique du français du côté des élèves. Comprendre les discours et les pratiques des apprenants, De Boeck.

Cl. Garcia-Debanc, C. Masseron, C. Ronceveaux (dir.), Enseigner le lexique, Presses universitaires de Namur.

Y. Reuter, et al., Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques, De Boeck.

Cl. Simard, J. Dolz (dir.), Pratiques de l'enseignement grammatical. Points de vue de l'enseignant et de l'élève, Presses de l'Université de Laval.

M3C session 1 :

Un écrit au S2, sur la didactique de la littérature (l'évaluation comportera une partie sur la didactique de la littérature et une autre sur l'enseignement de la culture et des arts (EC1CD)).

M3C session 2 :

Un écrit.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maitrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement

Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées

Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels.

Langue Française (EC1 BA.1, EC1BB.1, EC1BD.1)

Objectifs :

Ces cours préparent aux différents volets de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (épreuve écrite N°2), au volet linguistique présent dans, l'épreuve orale d'admission (la leçon, épreuve orale N°1) et à l'enseignement de la langue en collège et en lycée que le futur enseignant devra assurer. Il vise à donner à l'étudiant les connaissances et compétences indispensables pour ce faire.

Définition de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée :

Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, du XVI^e siècle à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales, incluant le traitement d'une question de sémantique historique depuis les origines de la langue française et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires. Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.

Durée: cinq heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve comporte quatre séries de questions.

Enseignante : Mme Valentina Bisconti

Contenus :

Cet enseignement propose une étude morphosyntaxique, énonciative et lexicologique d'un premier corpus de textes littéraires de langue française du 16ème au 20ème siècle. Le cours comporte une mise à niveau en grammaire et en linguistique descriptive et fonctionnelle. L'étude de la langue est menée selon une perspective synchronique.

Bibliographie (français moderne et contemporain) :

1. Orthographe et Morphologie

- Catach N., 2003, *L'orthographe*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
 —, [1995] 2005, *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*, Paris, A. Colin.
 —, 2001, *Histoire de l'orthographe française*, Paris, Champion.
 Casal Y., Parussa G., 2015, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, A. Colin.

2. Lexicologie

- Apothéloz D., 2002, *La construction du lexique français*, Paris, Ophrys.
 Lehmann A., Martin-Berthet F., 2005, *Introduction à la lexicologie*, Paris, A. Colin.
 Montueux M.-F., 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Sedes.

3. Morphosyntaxe

- Abeillé A., Godard D. (dir.), 2021, *Grande Grammaire du français*, Paris, Actes Sud – Imprimerie Nationale. 2 vol.
 Denis D., Sancier-Château A., 1997, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche.
 Fournier N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
 Gardes-Tamine J., 2010, *La grammaire, 2 vol. : Phonologie, morphologie, lexicologie / Syntaxe*, Paris, A. Colin.
 Leca-Mercier F., 2015, *35 questions de grammaire française*, Paris, A. Colin.
 Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
 —, 2004, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.
 Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 2009, *Grammaire Méthodique du français*, Paris, PUF.
 Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette.

4. Terminologie officielle

- Monneret Ph., Poli F. (éds), 2020, *Grammaire du français, Terminologie grammaticale* : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

5. Sitographie

- *Encyclopédie grammaticale du français* : <http://encyclogram.fr/util/liste.php> [L'EGF est une base de connaissances (synthèses, bilans critiques) sur les acquis descriptifs en grammaire et linguistique du français.]
 - Frantext : <http://www.frantext.fr/>
 - *Grand corpus des dictionnaires du 9^e au 20^e siècle* : <http://www.classiques-garnier.com/numerique/>

M3C session 1 :

Commun à EC1 BA.1, EC1BB.1, EC1BD.1 : Note de contrôle continu incluant 2 devoirs sur table

RSE :

Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

EC1BB.1	STYLISTIQUE			
	HEURES	CM : 10	TD : 18	TP : 0

Enseignante : Mme Lydie Cavalier

Contenus :

Pour l'étude stylistique des textes en français moderne, il s'agira de s'entraîner à l'épreuve du concours en proposant des plans détaillés pour chaque texte étudié selon une démarche analytique qui intègre la linguistique, la grammaire et la rhétorique. Pour le choix des textes, on veillera à diversifier les genres et les siècles.

Bibliographie :

- Gardes Tamine J., La stylistique, Armand Colin, 2010.
- Calas F., Leçons de stylistique, Armand Colin, 2015.
- De Boissieu, J.-L., Garagnon A.-M., Commentaires stylistiques, Sedes, 1997.
- Fromilhague C., Sancier-Chateau A., Analyses stylistiques, formes et genres, Armand Colin, 2005.
- Fromilhague C., Les figures de style, Armand Colin, 2010.

M3C session 1 :

Commun à EC1 BA.1, EC1BB.1, EC1BD.1 : Note de contrôle continu incluant 2 devoirs sur table

RSE :

Écrit terminal (note)

M3C session 2 :

Écrit (note)

EC1BD.1	HISTOIRE DE LA LANGUE : SEMANTIQUE HISTORIQUE			
	HEURES	CM : 3	TD : 7	TP : 0

Enseignante : Mme Clara de Raignac

Contenus :

Le cours (construit sur les deux semestres) a pour objectif de préparer les étudiants à la question de sémantique historique de l'épreuve de langue française du CAPES de Lettres (épreuve d'admissibilité n°2 : épreuve écrite disciplinaire appliquée). Nous procéderons à des rappels et des points de synthèse sur la sémantique lexicale et grammaticale, à partir d'exercices et de sujets d'entraînement, envisagée dans son histoire diachronique. Des rappels synthétiques sur l'histoire de la langue française et l'ancien français sont donc prévus au fil des éléments de cours. L'enjeu sera de se préparer à la méthodologie et aux grands principes de la question en étudiant divers exemples de changements sémantiques dans l'histoire du français.

Quelques indications bibliographiques succinctes :

- Pour l'histoire de la langue, toujours utile d'avoir en tête les grands éléments :
 - Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de Poche, 2002 [qui aborde aussi bien l'histoire externe qu'interne].
 - Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française*, Paris, Perrin, 2007.
 - Christiane Marchello-Nizia, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999 [avec des études sur des phénomènes de sémantique grammaticale].
- Pour des rappels et des précisions sur le système de l'ancien français :
 - Joëlle Ducos et Olivier Soutet, *L'ancien et le moyen français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2021 (en ligne : <https://www.cairn.info/l-ancien-et-le-moyen-francais--9782715407442.htm>) [pour des points de synthèse sur la morphologie, la syntaxe et le lexique].
 - Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette Supérieur, « Ancrages », 2001.
- Pour l'étude du lexique :
 - Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, *Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 2018 (dernière éd. mise à jour).
 - Aïno Niklas-Salminen, *La lexicologie*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 2015.
- NB : Pour l'étude de l'évolution sémantique de mots précis, on reviendra ensemble sur les ressources disponibles.

M3C session 1 :

Commun à EC1 BA.1, EC1BB.1, EC1BD.1 : Note de contrôle continu incluant 2 devoirs sur table

RSE :

Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

EC1BE.1	OPTION LATIN : GRAMMAIRE LATINE			
	HEURES	CM : 3	TD : 7	TP : 0

Enseignant : M. Olivier Szerwiniack

Objectifs :

Préparer les étudiants qui ont choisi le domaine "Latin pour Lettres modernes" à la première épreuve d'admission, épreuve de leçon. Elle est définie comme suit :

"Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document.". Il s'agit "d'un texte latin, accompagné d'une traduction partielle, pour le domaine «latin pour lettres modernes»;

"Le candidat conçoit, pour un niveau de classe donné, une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé. Dans le cadre du domaine «latin», l'épreuve a également pour objectif d'évaluer les compétences de traduction du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Durée de préparation: trois heures. Durée de l'épreuve: une heure (exposé: quarante minutes; entretien avec le jury: vingt minutes). Coefficient: 5" (B.O. n°25 du 29 janvier 2021)

Contenus :

Révision systématique de la grammaire latine (morphologie et syntaxe) mise en pratique par des exercices variés.

Bibliographie :

Une grammaire latine au choix, de préférence celle publiée par Adrien Cart, Pierre Grimal, Roger Noiville et Jacques Lamaison chez Nathan (nombreuses rééditions).

M3C session 1 :

Note de contrôle continu

RSE :

Ecrit terminal (1 note)

M3C session 2 :

Un écrit ou un oral

EC1BF.1	OPTION LM : HISTOIRE DE LA LANGUE (LM)			
	HEURES	CM : 3	TD : 7	TP : 0

Enseignante : Mme Clara de Raignac

Ce cours poursuit le travail effectué au S1.
voir EC1 BD.1.

EC1BG.1	ENSEIGNER LA LANGUE			
	HEURES	CM : 0	TD : 15	TP : 0

Enseignante : Mme Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Maîtriser la langue française, telle qu'elle est enseignée au collège.

Contenus :

Ce cours, dont les séances sont prévues au tout début de l'année, proposera aux étudiants de revoir les bases en grammaire : la phrase, les propositions / différentes classes grammaticales et fonctions / le verbe / cohérence textuelle, énonciation, discours rapportés. Les étudiants seront invités à se référer au document proposé par Eduscol, disponible en suivant ce lien :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_13085

Ce document reprend la terminologie grammaticale qu'ils devront enseigner au collège et au lycée.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu : un écrit

M3C session 2 :

Un écrit

EC1BH.1	ENSEIGNER LA LANGUE FRANÇAISE			
	HEURES	CM : 0	TD : 12	TP : 0

Enseignante : Mme Béatrice Finet

Objectifs :

Préparation à la question de « proposition didactique » de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée du CAPES de Lettres Modernes.

Contenus :

Il s'agit de faire le lien entre savoirs grammaticaux, compétences d'analyse grammaticale et leur enseignement dans le cadre des programmes du collège et du lycée. Cette épreuve du concours nécessite tout à la fois une bonne connaissance de la grammaire universitaire et des programmes scolaires, puisque le candidat doit tout à la fois mettre ses savoirs en perspective et manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs et de la façon dont ils sont enseignés.

Même si les épreuves du concours ont changé l'année dernière, il est toujours utile de se référer aux rapports des jurys du CAPES de Lettres Modernes des années antérieures. Sur le site Eduscol du Ministère de l'Éducation Nationale sont accessibles les programmes en vigueur ainsi que des ressources pédagogiques.

Bibliographie :

Grammaire méthodique du français de Riegel, M., Pellat, J.-C. et R. Rioul. (2016, Paris : PUF). La Grammaire critique du français de Marc Wilmet, M. (2003, Paris : Duculot).

M3C session 1 :

Un concours blanc au S1, un concours blanc au S2.

M3C session 2 :

Un écrit (note) en lien avec les autres éléments constitutifs de l'EC1B.1

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leurs didactiques.
Concevoir des situations d'apprentissage.

Objectifs :

L'EC1C.1 « Connaissances culturelles et artistiques » regroupe des cours et conférences traitant de questions essentielles à l'enseignement en collège et en lycée, lequel accorde une place importante à l'acquisition d'une culture littéraire et artistique et à la capacité de contextualiser les œuvres étudiées (EC1CA.1 & EC1CD.1).

Les différentes thématiques et approches proposées préparent également l'étudiant de Master à la première épreuve d'admission (la leçon). Les cours de préparation à cet oral (EC1CB.1 option latin; EC1CC.1, Option Lettres modernes) s'inscrivent logiquement dans ce bloc.

EC1CA.1

APPROCHES DES ARTS ET INTERMEDIALITE

HEURES

CM : 9

TD : 13

TP : 0

Contenus :

Approches des arts et intermédialité est composé des 5 cours suivants : littérature et fait religieux, littérature et peinture, littérature et musique, littérature et photographie, littérature et cinéma.

1/ Littérature et fait religieux

Cours assuré par Mme Audrey Duru

Volume horaire : 10h

Contenus : Le cours vise à permettre aux professeurs de Lettres d'aborder sereinement les points du programme du secondaire relevant de l'enseignement du fait religieux et l'approche des œuvres littéraires comportant des références à ce domaine culturel. Il a trois objectifs principaux :

1. Permettre l'appropriation des instructions officielles relatives à la laïcité et à l'enseignement du fait religieux
2. Enrichir la culture des enseignants en matière religieuse, notamment en revenant sur l'histoire commune des trois grands monothéismes (judaïsme, christianisme, islam), et en travaillant les liens entre religion et littérature présents dès la rédaction des livres sacrés (Torah, Bible, Coran)
3. Réfléchir au travail en classe possible sur des œuvres littéraires et artistiques comportant des éléments de culture biblique ou religieuse en général.

Premiers repères bibliographiques :

- « Livres de parole Torah, Bible, Coran », url : <http://expositions.bnf.fr/parole/index.htm>
- Eduscol, « Laïcité et Faits religieux. Ressources nationales » : <http://eduscol.education.fr/cid46673/fait-religieux-ressources-nationales.html>
- A.-R. de Beudrap, Enseigner les faits religieux en classe de français : état des lieux, paradoxes et perspectives, INRP, 2010.
- D. Borne et J.-P. Willaime, Enseigner les faits religieux : quels enjeux ?, A. Colin, 2007.
- R. Debray, L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque : rapport au ministre de l'Éducation nationale, 2002.
- O. Millet, Ph. de Robert, Culture biblique, P.U.F., 2001.

2/ Littérature et peinture

Cours assuré par M. Jean-Luc Guichet

Volume horaire : 3h

Contenus : La peinture des Lumières, des finesses de la sensibilité à l'épopée de la raison

Cette séance proposera un tour d'horizon de la peinture au XVIIIe siècle : de Watteau et du rococo à E. Vigée Le Brun et au néo-classicisme de David en passant par Boucher, Chardin, Fragonard et bien d'autres, nous verrons une évolution générale se dégager, s'attachant d'abord aux multiples nuances de la sensibilité, puis affirmant de plus en plus la force de l'individualité volontaire et rationnelle, que ce soit aux plans esthétique, moral ou, avec la Révolution, politique. Cette évolution est étroitement liée avec celles de la littérature et de la philosophie, qu'il s'agisse du roman, des nouvelles théories de l'art, de la critique (les Salons de Diderot) ou des nouvelles conceptions de la connaissance, de la sensibilité, de la subjectivité, de la société, de l'histoire et de la nature.

3/ Littérature et musique

Cours assuré par M. Christophe Reffait

Volume horaire : 3h

Contenus : Littérature et musique au XIXe siècle

Cette séance interrogera plusieurs manières de mettre en rapport littérature et musique, à l'intérieur du corpus dix-neuviémiste et plus précisément de la poésie. On pourra s'intéresser à la musique voire à l'instrument comme thèmes : comment la poésie pense et représente la musique. Il faudra aussi examiner le rapport entre musique et signification, la manière dont on l'a formulé en particulier à l'époque romantique. On interrogera enfin les limites de la prétention de la poésie à imiter la musique. Une autre partie du cours, si le temps le permet, pourrait mettre en rapport musique et esthétique romanesque, d'abord en évoquant l'adaptation d'œuvres littéraires dans le genre lyrique, ensuite en interrogeant des rapprochements formels (comme on l'a souvent fait entre Zola et Wagner par exemple, le débat sur le wagnérisme s'imposant dans ce cours).

4/ Littérature et photographie

Cours assuré par Mme Marie-Françoise Lemonnier-Delpy

Volume horaire : 3h

Contenus : Ce cours se propose d'introduire quelques aspects des relations qu'entretiennent littérature et photographie depuis le XIXe siècle en s'appuyant sur des réflexions théoriques et sur des exemples d'œuvres qui font appel aux deux arts.

Indications bibliographiques :

Roland Barthes, *La Chambre claire Note sur la photographie*, Cahiers du cinéma, Gallimard, Seuil, 1980.

Jean-Pierre Montier, Liliane Louvel, Danièle Méaux et Philippe Ortel (éd.), *Littérature et photographie*, PUR, coll "Interférences", 2008.

Revue : *Photographie et romanesque*, Études romanesques N°10, Danièle Réaux (dir.), Centre d'Études du Roman et du Romanesque, UPJV, Lettres modernes Minard, 2006.

5/ Littérature et cinéma

Cours assuré par Mme Marie-Françoise Lemonnier-Delpy

Volume horaire : 3h

Contenus : De l'œuvre littéraire à l'œuvre cinématographique et des relations qu'entretiennent littérature et cinéma (Introduction générale).

Indications bibliographiques :

Jeanne-Marie Clerc, *Littérature et cinéma*, Nathan Université, coll.fac, 1993.

L'adaptation cinématographique et littéraire, Klincksieck, 2004.

Francis Vanoye, *L'adaptation littéraire au cinéma*, A. Colin, 2011.

André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Editions du Cerf, Coll. 7ART, rééd. 2011.

M3C session 1 :

Réinvestissement des connaissances et compétences acquises lors du contrôle continu des cours de préparation à l'oral, option Latin et option Lettres modernes.

RSE :

Idem

M3C session 2 :

Réinvestissement dans M3C session 2 de l'Option latin ou de l'option Lettres modernes.

EC1CB.1	OPTION LATIN : LITTÉRATURE EN LANGUE LATINE, INTERTEXTUALITE ET INTERMÉDIALITE		
	HEURES	CM : 0	TD : 16

Enseignante : Mme Nathalie Catellani

Objectifs :

Cours de préparation à l'épreuve orale n°1 du concours CAPES (latin pour lettres modernes)

- Dans une approche diachronique, confronter des œuvres littéraires de siècles différents ;
- Lire, traduire et interpréter des textes de littérature latine ;
- Concevoir des séquences d'enseignement qui font dialoguer des textes latins et des textes de la littérature française, du XVIe au XXIe siècle ;
- Préparer à la méthodologie de l'épreuve orale n°1 des Lettres modernes, option Latin.

Contenus :

- Etude de corpus abordant les genres enseignés dans le secondaire ;
- Poursuite de l'apprentissage de la langue latine au travers de la traduction.

Une bibliographie sera distribuée et commentée en séance 1.

M3C session 1 :

Exposé oral à partir d'un corpus + traduction sur table d'un texte latin.

M3C session 2 :

Explication d'un texte latin (texte bilingue) et traduction d'un extrait.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.

EC1CC.1

OPTION LM : LITTÉRATURE DE LANGUE FRANÇAISE ET INTERMÉDIARITÉ

HEURES

CM : 0

TD : 16

TP : 0

*Enseignante : Mme Blandine Leclercq***Objectifs :**

Cours de préparation à la leçon, épreuve orale n°1 du concours CAPES

L'EC1CC.1 option LM a pour objectif l'approche des savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la préparation de l'épreuve d'admission du CAPES LM définie au Journal Officiel du 29 janvier 2021 :

« Un corpus est proposé au candidat dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir d'un autre texte littéraire, du Moyen-Âge à nos jours, ou une image pour le domaine « lettres modernes ». Le candidat conçoit, pour un niveau de classe donné, une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé. »

Au préalable, une explication de texte est attendue.

Contenus :

Le travail sur la maîtrise des contenus disciplinaires est pensé en lien avec la réflexion didactique engagée par les étudiant.e.s lors de leur stage et formation à l'INSPE.

Les étudiant.e.s s'exercent successivement à l'explication d'un texte littéraire (du Moyen-Âge à nos jours) assorti d'un document (texte ou image) puis à son exploitation didactique pour des élèves d'un niveau précis, de collège ou lycée. Le document associé est explicité dans sa résonance et lien avec le texte.

Les premières séances portent sur la méthodologie de l'épreuve et sur des exercices variés : explication de texte, analyse de document et transposition didactique guidées et pensées collectivement. Lors des cours suivants les étudiant.e.s présentent à l'oral leur explication et séance de cours pour un niveau de classe donné devant le groupe, une réflexion critique est ensuite menée. Sont également proposés des entraînements en temps libre. Les étudiant.e.s approfondissent leur culture littéraire et artistique, aiguisent leur esprit d'analyse et développent des savoirs didactiques.

Bibliographie :

Sylviane Ahr (dir.), *Former à la lecture littéraire*, Canopé Éditions, 2018.

J.-L. Dufays, L. Germente et D. Ledur, *Pour une lecture littéraire*, Paris, De Boeck supérieur, 2015.

M.-F. Faure, *Lire au collège*, Rennes, PUR, 2005.

P. Haluska, *Réussir le CAPES de lettres, épreuve de leçon, domaine Lettres modernes*, Paris, Atlande, Clefs concours, Lettres, 2022.

Erik Leborgne, *Méthodologie de la lecture linéaire des textes littéraires*, Les fondamentaux de la Sorbonne Nouvelles, Paris, 2014.

J.Vassevière, M.Vassivière, R. Lancrey-Javal, L ; Vigier, *Manuel d'analyse des textes - Histoire littéraire et poétique des genres*, Armand Colin, 2014.

Anthologies littéraires (H. Mitterand) et manuels scolaires (collège 2016 ; lycée 2019) disponibles à la BU.

M3C session 1 :

Contrôle continu, 1 oral

RSE :

1 oral

M3C session 2 :

1 oral

EC1CD.1	INTEGRER LA CULTURE ET LES ARTS A L'ENSEIGNEMENT			
	HEURES	CM : 0	TD : 6	TP : 0

Enseignante : Laurence Ignazi

Objectifs :

Transposer les savoirs disciplinaires sur la culture et les arts pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

Une réflexion sera menée sur l'enseignement de la lecture d'image fixe et de la lecture filmique. L'éducation à l'image est une des missions affirmées de l'Éducation nationale dans sa double dimension : citoyenne et disciplinaire. Comment former les élèves à la réception, à l'analyse et à l'interprétation de l'image ? Comment faire dialoguer les œuvres littéraires et artistiques entre elles afin de faire ressortir leur singularité et leur intertextualité, la manière de solliciter l'imagination et l'émotion du lecteur/spectateur ?

L'image est un langage autonome dont la maîtrise s'apprend. Elle est explicitement associée à l'acquisition de compétences de lecture et d'écriture et constitue un support privilégié pour travailler les compétences de l'oral.

M3C session 1 :

Un écrit au S2 (l'évaluation comportera une partie sur la didactique de la littérature (EC1AC) et une autre sur l'enseignement de la culture et des arts).

M3C session 2 :

Oral avec préparation pour chacune des options (note pour l'ensemble de l'EC1C.1)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement
Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées

UE2.1

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET
CONNAITRE LES PUBLICS**

ECTS : 8

EC2A.1

DE LA GESTION DE CLASSE AUX APPRENTISSAGES

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

La gestion de classe consiste à instaurer, à maintenir ou à restaurer dans la classe des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage (CHOUINARD 2001). Elle se traduit par l'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage (EVERTSON et RANDOLPH 1995).

En ce sens, par sa multi-dimensionnalité, gérer sa classe renvoie aux compétences professionnelles établies par le BO N°30 du 25 juillet 2013.

Notamment, parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation:

- 1- Faire partager les valeurs de la république
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 6- Agir en éducateur responsable
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et parmi les compétences communes à tous les professeurs:

- P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement
- P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe

Les objectifs sont :

- Accompagner le passage de « Préparer le cours » à « Faire classe »
- Échanger, éclairer le vécu et l'accompagner.
- Appréhender des gestes professionnels pour installer son autorité.
- Favoriser la participation et l'implication des familles dans les apprentissages de leur(s) enfants(s)
- Approfondir sa perception de la diversité des publics

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Appui sur les retours d'expérience liées à la prise de contact avec les élèves
APP - écriture réflexive en binôme à partir d'une situation de tension en gestion de classe.
- Gestion des conflits et des tensions :
Faire face aux 1^{ères} tensions (EDC): comment réagir dans l'immédiat? Comment revenir sur la situation après les événements? Comment anticiper et prévenir ce type de situation? : Faire émerger des invariants
- Relation aux familles : lien avec le prescrit, jeux de rôles, analyse de traces du réel : comment et pourquoi communiquer ?
- La prise en compte des élèves à besoins particuliers : s'informer, inclure et gérer la classe

EC2B.1	ESSAIS DIDACTIQUES ET PRATIQUE REFLEXIVE		
	HEURES	CM : 0	TD : 14

Enseignantes : Pauline Demailly, Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Les Essais Didactiques et Pratique Réflexive (EDPR) permettent à l'étudiant d'engager une pratique réflexive sur le métier, en lien avec les stages. Les EDPR assurent la cohérence de la formation des étudiants M1 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors de stage.s.

- Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.
- Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier.
- Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les EDPR
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- pourront ainsi s'appuyer sur les expériences susceptibles de nourrir l'écrit réflexif (les traces d'observations et de pratiques recueillies dans les établissements pourront figurer dans le eportfolio).
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les EDPR, à savoir, les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle ;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction et aux attentes du concours.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat en pratique accompagnée sur les trois périodes de stage.

Ces EDPR favoriseront l'apprentissage du travail en équipe et en partenariat par la production de savoirs collectifs. Ils inviteront l'étudiant et l'étudiant-stagiaire à devenir acteur et auteur de sa formation par un accompagnement de son parcours professionnel.

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Un oral de stage et écrit réflexif

M3C session 2 :

Un oral de stage et/ou écrit réflexif

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Conception de situations d'apprentissage encourageant les travaux de recherches différenciées sur Internet. Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, organisation des phases d'enrôlement, de mise en commun et de bilan en classe.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P1, P2 et P4

EC2C.1	COGNITION ET META-COGNITION		
	HEURES	CM : 10	TD : 0

Objectifs :

Introduction aux fondements cognitifs des apprentissages

B2 : Penser le projet comme une stratégie d'apprentissage, au regard des notions de cognition de l'apprenant et prendre en compte les différentes façons d'apprendre

Contenus :

- Module d'entrée : la perception
- L'attention
- Les différents types de mémoires
- Les fonctions exécutives (inhibition ; flexibilité ; planification)
- Métacognition et résolution de problèmes
- Les facilitateurs cognitifs

Intégration d'éléments de la culture numérique

Non évaluable

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

LES STAGES D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA) DE TOUS LES PARCOURS 2ND DEGRE

Les stages d'observation et de pratique accompagnée, d'une durée totale de 6 semaines, font l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ces stages sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En master 1ère année, l'étudiant se voit proposer trois stages de deux semaines continues dans 2 ou 3 types d'ÉPLE (Lycée général et technologique, Lycée professionnel, collège). Ils donnent lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Objectifs des SOPA :

Chaque stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité de classes et aux épreuves du concours d'enseignement.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. La modalité d'organisation des stages doit permettre de renforcer cette approche globale du métier. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux épreuves du concours d'enseignement lors de sa 2e année de master. L'enseignant d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie, notamment dans la conception des activités.

Contenus des SOPA :

Le premier stage doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer et d'expérimenter les pratiques ordinaires d'un professeur en responsabilité - dans la classe et à l'échelle d'un établissement – en prenant en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les familles). Les étudiants questionneront le système éducatif dans sa dimension disciplinaire et transversale et pourront «se projeter et penser leur rôle ainsi que la place de leur discipline dans un système éducatif décloisonné et des actions éducatives partagées qui réclament une réelle ouverture aux pratiques partenariales ». Cette approche permet d'aider le stagiaire à construire deux compétences professionnelles particulières du référentiel de compétences professionnelles du 25/07/13, la C11 et la C13.

La quotité horaire est celle d'un service d'enseignant (18h d'enseignement) avec 2 à 4h supplémentaires de présence sur des instances particulières. Un équilibre peut être envisagé sur les deux semaines de stage selon les temps forts ou non au sein de l'ÉPLE.

Il est à prévoir aussi des temps de rencontre avec les différents acteurs de l'établissement :

Les étudiants sont amenés à rencontrer divers membres de l'équipe éducative : chef d'établissement, CPE, infirmier, psyEN, professeur documentaliste, référent culturel, référent numérique pour questionner :

- Les organisations de concertations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Le conseil d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le projet d'établissement, le volet culturel du projet d'établissement, la coordination en réseau d'éducation prioritaire, conseil École-Collège liaison 6e et CM2, le CESC, les EPI, etc.

- Les projets éducatifs articulant du temps et du hors temps scolaire, dans et hors l'école :

L'accompagnement éducatif, le suivi des stages de découverte professionnelle ou le suivi de

stage en lycée professionnel, aide à l'orientation, aide aux devoirs. Questionner la place et le rôle du psy EN, des parents, des professeurs principaux, etc.

- Les actions de traitement de la difficulté scolaire dans l'établissement :

Maîtrise de la langue, lutte contre le décrochage, accompagnement des élèves à besoins spécifiques, la place et le rôle de l'AVS (assistante de vie scolaire), les PPRE, PAI, PPS, PAP, l'accompagnement personnalisé, etc.

- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

Les contrats départementaux, d'éducation artistique et culturelle (PAC80, CDDC, CDCC), le parcours d'éducation de pratique et de sensibilisation (PEPS) dans les murs et hors les murs mis en œuvre par le conseil régional Hauts-de-France

- La mise en place des différents parcours éducatifs

Comprendre la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs et leurs articulations aux enseignements disciplinaires.

Au moment où les étudiants arriveront en stage, certains projets seront en construction ou déjà réalisés. Les étudiants peuvent rencontrer les acteurs des projets qui leur donneront à voir l'élaboration des projets, la mise en œuvre, les réalisations, les obstacles rencontrés, les évaluations, les bilans. C'est donc bien un développement professionnel, au sens large du terme, qui est recherché.

Les deux autres stages permettent à l'étudiant d'inscrire progressivement l'enseignement de sa discipline dans une progression et d'en saisir les différentes étapes de construction didactique. Une certaine relation pédagogique pourra aussi s'installer avec le ou les classes qui lui seront proposées.

Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur ÉPLE (et de son binôme s'il n'est pas seul sur son lieu de stage). Il demeure sous l'autorité de l'enseignant titulaire.

Dans un premier temps, assez court, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un professeur avec l'aide et les conseils de l'enseignant d'accueil, puis, très vite, de s'exercer aux activités spécifiques sous l'autorité de l'enseignant expert. Pour les futurs professeurs, il s'agira de mettre en œuvre plusieurs séances dont la conception aura été guidée par le tuteur ÉPLE. Les 9* compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 1 doivent être le cœur des préoccupations pour le tuteur ÉPLE et le stagiaire.

*12 compétences dans le parcours documentation

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer les périodes de stages comme des moments privilégiés pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

LE STAGE EN RESPONSABILITE DES M1 AED OU M1 ALTERNANTS

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de développer une expérience professionnelle au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires dès la deuxième année de licence. Les étudiants en préprofessionnalisation entrent progressivement dans le métier d'enseignant.

Pour les AED, ce contrat d'une durée de 3 ans (L2, L3, M1), renouvelable un an, conjugue un cycle de formation universitaire avec une formation pratique dans un établissement scolaire. Le contrat des alternants a une durée d'un an.

Les temps d'intervention dans les classes sont progressifs. Afin que l'exercice de ces missions reste compatible avec la réussite individuelle, le temps de travail dans l'établissement est limité à 8 heures par semaine réparties sur 2 à 3 jours de la semaine.

Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise et aux épreuves du concours d'enseignement qui auront lieu lors de sa 2e année de master. Il construit sa propre posture professionnelle.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant.

Les compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 1 doivent être le cœur des préoccupations pour les tuteurs et le stagiaire.

Contenus du stage en responsabilité :

Le stage doit offrir l'opportunité au stagiaire de prendre en charge en responsabilité des séquences pédagogiques complètes (notamment, remplacement d'enseignants de l'établissement dans la même discipline, compatible avec la continuité pédagogique des enseignements). Le stagiaire veillera à prendre en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les familles). Il questionnera le système éducatif dans sa dimension disciplinaire et transversale et pourra « se projeter et penser leur rôle ainsi que la place de leur discipline dans un système éducatif décloisonné et des actions éducatives partagées qui réclament une réelle ouverture aux pratiques partenariales ». Cette approche permet d'aider le stagiaire à construire deux compétences professionnelles particulières du référentiel de compétences professionnelles du 25/07/13, la C11 et la C13.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation à la au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

Il est à prévoir aussi des temps de rencontre avec les différents acteurs de l'établissement :

Les étudiants sont amenés à rencontrer divers membres de l'équipe éducative : chef d'établissement, CPE, infirmier, psyEN, professeur documentaliste, référent culturel, référent numérique pour questionner :

- Les organisations de concertations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Le conseil d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le projet d'établissement, le volet culturel du projet d'établissement, la coordination en réseau d'éducation prioritaire, conseil École-Collège liaison 6e et CM2, le CESC, les EPI, etc.

- Les projets éducatifs articulant du temps et du hors temps scolaire, dans et hors l'école :

L'accompagnement éducatif, le suivi des stages de découverte professionnelle ou le suivi de stage en lycée professionnel, aide à l'orientation, aide aux devoirs. Questionner la place et le rôle du psy EN, des parents, des professeurs principaux, etc.

- Les actions de traitement de la difficulté scolaire dans l'établissement :

Maîtrise de la langue, lutte contre le décrochage, accompagnement des élèves à besoins spécifiques, la place et le rôle de l'AVS (assistante de vie scolaire), les PPRE, PAI, PPS, PAP, l'accompagnement personnalisé, etc.

- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

Les contrats départementaux, d'éducation artistique et culturelle (PAC80, CDDC, CDCC), le parcours d'éducation de pratique et de sensibilisation (PEPS) dans les murs et hors les murs mis en œuvre par le conseil régional Hauts-de-France

- La mise en place des différents parcours éducatifs

Comprendre la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs et leurs articulations aux enseignements disciplinaires.

L'étudiant en AED bénéficie d'un tutorat mixte :

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;

- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences via le portfolio et ses 2 visites formatives. À noter qu'en cas de difficultés, le stagiaire pourra bénéficier d'une troisième visite formative.

ÉVALUATION DES STAGES (SOPA OU EN RESPONSABILITÉ)

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 1. L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 1.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE. Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relatives au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par le tuteur ÉPLE et le tuteur INSPÉ
- Les visites formatives du tuteur INSPÉ

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Groupement de compétences à valider :

DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement. Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale.

- **GRCC3** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P2** : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **GRCC4** : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses
 - **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - **P4** : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ via les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et des évaluations formatives des différents tuteurs ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M1 SOPA	M1 AED et M1 alternants
<p>9 compétences : C2 C6 C7 C11 C13 P1 P2 C3 P4</p>	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des traces déposées dans l'ePortfolio • Examen du document co-complété par chaque tuteur ÉPLE et le stagiaire au terme de chaque période de stage <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des traces déposées dans l'ePortfolio • Examen du document co-complété par le tuteur ÉPLE, le tuteur INSPÉ et le stagiaire à l'issue du stage • 2 visites du tuteur INSPÉ <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>

UE3.1	DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE			ECTS : 10
-------	--	--	--	-----------

EC3A	DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE			ECTS : 0
------	---	--	--	----------

EC3AA.1	VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.			
	HEURES	CM : 9	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M1, il s'agira d'adopter une approche introductive mêlant les connaissances philosophiques, historiques et juridiques, afin de redonner du sens aux valeurs et aux principes, tout en soulignant les enjeux politiques et scolaires en présence. Les cours prendront également appui sur des situations pratiques, de façon à nourrir les liens concrets avec les métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Contenus :

Cours magistraux abordant les éléments de problématisation et les définitions nécessaires pour saisir les finalités éducatives qui caractérisent nos conceptions scolaires. Conjointement, il s'agira de poser les enjeux qui sont au cœur des valeurs républicaines et dont l'École est le relai privilégié, ainsi que le principal levier.

EC3AB.1	ÉGALITE FILLES-GARÇONS			
	HEURES	CM : 6	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

La lutte contre les discriminations liées au sexe est une manière d'aborder de façon concrète l'égalité des chances. Le Code de l'éducation stipule que l'École doit, à tous les niveaux, favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi que la prévention du sexisme et des violences faites aux femmes. Les cours proposés dans cette section de l'UE3 permettront de revenir sur la généalogie des stéréotypes et des préjugés qui nourrissent un imaginaire sur les genres. Ces représentations discriminatoires sont contraires à la valeur d'égalité qui doit permettre, aux filles comme aux garçons, de trouver leur place dans la société, sans être a priori assignés à un rôle ou un destin. Il s'agira donc de définir les conditions éducatives dans lesquelles les mécanismes de discriminations peuvent être prévenus et conjurés. Par ailleurs, les

cours s'appuieront également sur des manifestations concrètes de différentes formes de relégations passées ou présentes, matérielles ou symboliques, visibles ou invisibles, pour pointer les mécanismes qui conduisent à l'exclusion des femmes et en conséquence, à une nécessaire action transversale de l'École.

Contenus :

Cours magistraux sur les stéréotypes et les préjugés de genre. Analyse des mécanismes qui cristallisent les discriminations. Définition du rôle de l'École dans le cadre de la lutte pour l'égalité des sexes. Études de cas et examen des politiques éducatives en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

EC3AC.1	DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.			
	HEURES	CM : 9	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral.

Contenus :

Cours magistraux intégrant des éléments d'histoire du système éducatif, une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. Il s'agira également de préciser les différentes missions des enseignants au sein de la classe, mais aussi dans l'établissement et dans le cadre d'une équipe. Plus généralement, les cours ouvriront également sur la place des partenaires éducatifs et plus particulièrement, sur les liens aux familles et la notion de coéducation.

EC3C	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE			ECTS : 3
------	---	--	--	----------

EC3CA.1	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE			
	HEURES	CM : 0	TD : 12	TP : 3

Contenus :

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

3h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

3h TD présentiel + 3h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

3h TP présentiel + 3h à distance

EC3D PARTENARIATS

ECTS : 3

EC3DA.1

PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Identifier et connaître les différents partenaires de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Identifier les partenaires travaillant avec les adolescents à besoins éducatifs particuliers
- Connaître le rôle et les missions de ces partenaires dans le cadre du suivi et de la scolarisation des adolescents BEP
- Coopérer pour un accompagnement partagé dans l'Ecole Inclusive

EC3DC.1

PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF

HEURES

CM : 0

TD : 0

TP : 21

Objectifs :

Faire vivre un projet

Contenus :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Travailler en interdisciplinarité (au minimum deux disciplines)
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

EC3E	LANGUE VIVANTE ETRANGERE AU CHOIX			ECTS : 2
------	-----------------------------------	--	--	----------

EC3EA.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

L'EC « Langue Vivante Étrangère » (nommé LVE) est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s en MEEF 1 des parcours non « spécialisés en langue », à savoir : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Lettres, Documentation, CPE, Arts plastiques, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques, Économie-Gestion, Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

NB : l'EC peut être suivi en enseignement à distance, dans les trois langues vivantes proposées, avec accord préalable du/des responsable(s) de parcours en lien avec la gestionnaire de scolarité à l'INSPÉ en charge du suivi de cet EC (alexandra.tallet@u-picardie.fr).

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet enseignement répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 1ère année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En contrôle continu et en enseignement à distance (EAD).

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension orale ou vidéo dans la langue cible
- Épreuve de production orale dans la langue cible

Les étudiant(e)s MEEF 1 inscrit(e)s en EAD passent ces épreuves à distance.

Une note pour l'EC : moyenne des deux travaux décrits.

M3C session 2 :

Un oral : compréhension orale et production orale en continu et en interaction à partir d'un document audio ou vidéo en lien avec le thème du cours

Durée : 20 minutes de préparation à partir d'un document audio ou vidéo, 10 minutes de passage (5 minutes d'exposé et 5 minutes de discussion)

Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2.

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.1 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 1 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8

Cette option est proposée exclusivement aux étudiant(e)s non-linguistes.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 1, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec les thématiques de l'option ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour construire des apprentissages et développer des compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis si l'action pédagogique a pu être menée
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique envisagée
- (...)

L'oral peut être individuel ou en groupe, selon la pertinence du travail présenté.

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 à CC14
P1 à P5

EC3FB.1	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique simple en M1 et plus abouti en M2.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale de groupe ou individuel.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.1	ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 : Évolution et législation de l'École inclusive : historiques et philosophiques (de l'exclusion, ségrégation à nos jours, textes et lois)

CM2 : Quel plan pour qui

CM3 : Identification des besoins (observation, évaluation, points d'appuis, obstacles)

TD1 : Concevoir une action en faveur de l'école inclusive

TD2 : S'approprier les différents plans accompagnant les élèves à BEP

TD3 : Identifier les besoins d'un élève et trouver sa place de PE dans les réunions institutionnelles

TD4 : Évaluation formative

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible présentation orale sur support numérique.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Construction d'un diaporama pour l'évaluation

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative

EC3FD.1	DEVELOPPEMENT DURABLE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

PROJET 1

Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celle de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la favorisation des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de s'inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La première année sera consacrée principalement aux deux premiers objectifs : **connaissance et pensée critique**.

Différents types de **connaissances** seront abordées à la fois à travers des CM ou des TD. Dans un premier temps seront précisés les thèmes du développement durable, des 17 ODD (de l'ONU), de l'Agenda 2030 et de l'EDD. Ils seront déclinés à travers les dispositifs mis en place par l'Education nationale au sein du territoire. Puis les grandes questions à l'origine de la nécessaire transition écologique seront abordées (effondrement de la biodiversité, changement climatique, société de surconsommation). D'autres thèmes pourront également être traités. Le souci de décloisonnement des disciplines sera également au cœur des préoccupations de cette option, aussi la question des connaissances sera vue sous le prisme de différentes disciplines.

Les connaissances ainsi acquises serviront de base pour le développement de la **pensée critique**. Celle-ci s'effectuera selon des débats préparés à l'avance par les étudiants. Les thèmes abordés pourront être choisis en fonction des préoccupations des étudiants, à travers des sujets d'actualité sous forme de questions socialement vives. 4h de débats seront assurés en TD (2TD de 2h).

Partenariat : L'équipe EDD du Rectorat sera mobilisée sur la présentation des dispositifs mis en place pour favoriser l'EDD au sein du territoire (projets, éco-délégués, label école E3D, etc...).

M3C session 1 :

En M1, l'évaluation portera sur la rédaction d'un document faisant appel à la créativité, à des connaissances en DD, à la recherche bibliographique et à la pensée critique. Ce travail aura pour thème : Un geste concret pour ta planète ! Il s'agit d'inventer une solution locale et concrète pour agir sur un problème environnemental et sociétal (répondant aux ODD). Cette proposition sera dans un premier temps mise en contexte avec des références bibliographiques. La proposition sera ensuite détaillée avec l'identification de partenariats. Ce sera un travail collectif (en groupe) à rendre en fin d'année.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques seront présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique pourra être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées devront comporter des propositions d'utilisation du numérique et ce notamment en M2 dans la conception de projet.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entraide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 1 pour le M1.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 1

PROJET 2

Objectifs :

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat.

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- Découverte du microcontrôleur et de l'interface graphique permettant sa programmation (6 h CM)
- Ateliers de réflexion sur les stratégies pour réaliser des économies d'énergie dans la maison (1h TD). Choix du thème qui sera développé en fonction des centres d'intérêts des étudiants (TD).
- Etude théorique et algorithmique (2h TP)
- Réalisation et test des différents programmes (5h TP)

M3C session 1 :

Présentation argumentée de son projet devant le groupe. Mise en évidence des différentes stratégies de programmation et d'interfaçage. Etude de l'impact sur la gestion d'énergie de la maison. Développement possible envisageable pour améliorer le dispositif proposé.

M3C session 2 :

Reprise du projet et nouvelle présentation comme en session 1.

UE4.1

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 8

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AA.1

PRINCIPES ET MODALITES DES RECHERCHES COLLABORATIVES

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

Sensibiliser aux principes et aux modalités des recherches collectives et des recherches collaboratives en éducation

Contenus :

- Rappeler les différentes pratiques de recherches collectives en éducation. Elles se dénomment recherche-action (Lévy, Dubost, 1987), action recherche (Enriquez, 1997), recherche partenariale (Lenoir, 1996), recherche expérimentale, recherche participative, recherche collaborative (Lieberman, 1986), recherche-intervention (Mérini & Ponté, 2008).
- Présenter des dispositifs méthodologiques et les processus inhérents à ces recherches.
- Identifier les conditions de l'engagement des professionnels de terrain dans ces recherches.

EC4AB.1

LES DISPOSITIFS METHODOLOGIQUES

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Présenter les dispositifs méthodologiques d'investigation en sciences humaines et sociales.

Contenus :

- Qu'est-ce qu'un dispositif méthodologique de recherche en éducation (qualitatif et quantitatif) ?
- La rigueur scientifique d'un dispositif
- Les conditions de la mise en œuvre des opérations de collecte de données
- Le rapport de l'apprenti-chercheur à son terrain de recherche.

EC4B SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.1 SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

L'initiation à la recherche constitue un élément structurant d'une formation professionnelle universitaire. Cette formation à et par la recherche permet à l'étudiant de se familiariser avec les démarches de recherche et de s'appropriier les questions, les outils et les résultats élaborés par la recherche. Elle contribue à construire un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles. La réflexion critique engagée dans cette initiation à la recherche permet d'envisager une construction professionnelle pouvant prendre en charge la complexité des situations d'enseignement et d'apprentissage.

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Mémoire de recherche :

Le travail d'initiation à la recherche commencé en M1 est approfondi en M2 avec l'écriture et la soutenance d'un mémoire ; il fera alors l'objet d'un suivi individualisé.

Le mémoire comporte deux volets :

- Un volet de nature disciplinaire en lien avec la recherche en langue (langue française, voir enseignement EC1B.1) ou en littérature (de langue française, comparée) ou en langues et littératures anciennes (latine et grecque). Des sujets transversaux dans ces domaines peuvent être choisis.
- Un volet de nature didactique en lien avec la partie disciplinaire. Les étudiants sont invités à réfléchir à l'articulation entre leur sujet de recherche et l'enseignement au cours de l'année de M1.

L'ensemble ne forme qu'un seul mémoire, soutenu en M2, en fin de S3-début S4. Le mémoire est, en règle générale, dirigé par deux enseignants différents (Partie disciplinaire M1/ partie didactique de la discipline amorcée en M1 et finalisée en M2) qui participent à la soutenance finale.

Une évaluation intermédiaire du travail portant sur la partie disciplinaire a lieu en fin de S2. Elle donne lieu à une note. L'étudiant a ensuite la possibilité d'améliorer ce travail en vue de la soutenance.

L'évaluation à mi-parcours (fin M1) est faite par le directeur de recherche du volet disciplinaire ; lors de la soutenance, par trois enseignants (les deux directeurs des volets disciplinaire et didactique, et un troisième enseignant).

L'ensemble du mémoire de recherche compte 60 pages minimum (160 000 signes) sans compter les annexes soit 40 pages minimum pour la partie I, 20 pages minimum pour la partie II.

Le travail effectué en M1 et le mémoire complet achevé en M2 seront remis en M1 et en M2 aux directeurs de mémoire selon les modalités définies par le parcours. Ils seront, en M1 pour la première partie, et en M2 pour la totalité du mémoire, déposés sur Tutélec dans les délais impartis.

Forme de l'écrit : Taille de police 12 en Times New Roman/ Interligne 1,5/ notes en bas de page.

Pour l'évaluation du M1 : Dépôt sur Tutelec et 2 exemplaires rendus (modalités fixées par le directeur/ la directrice de mémoire).

Pour la soutenance de M2 : dépôt sur Tutelec et 3 exemplaires rendus pour le jury.

Modalités de soutenance :

Soutenance : 10 min de présentation, suivie des interventions de chacun des membres du jury (3 membres) et d'un échange avec l'étudiant-e.

Un mémoire non rendu pour la date indiquée ne pourra en aucun cas être soutenu.

Les périodes et les dates de soutenance seront précisées au cours du premier semestre de M2.

Séminaire commun et séminaires de méthodologie et de mise en œuvre du mémoire :

Les séminaires qui encadrent et accompagnent le travail de recherche sont organisés comme suit :

Le séminaire commun, les séminaires de méthodologie et de mise en œuvre du mémoire de recherche accompagnent l'élaboration du mémoire de recherche à ses différentes étapes.

Les étudiants peuvent être réunis en petits groupes pour mettre en commun leur réflexion individuelle autour de divers objets communs ou de questions théoriques transversales.

Les quatre séminaires de spécialité s'adressent à tous les étudiants mais certains sont déclinés de manière spécifique pour les étudiants de Lettres Modernes/ étudiants de Lettres Classiques et en fonction de l'année (en fonction également du nombre d'étudiants inscrits et de leur profil. Les M2 1B n'ont pas à valider de Master)

En M1 : SÉMINAIRE COMMUN aux différents Masters Enseignement

-Principes et modalités des recherches collaboratives : commun à tous les parcours (capsule vidéo à distance)

SÉMINAIRES DE MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE en M1 et M2

Les séminaires sont pris en charge par l'UFR des Lettres et l'INSPE Lettres (langue et littérature françaises et langues anciennes)

EN M1 (EC4AB.1 et EC4BA.1) :

- Les dispositifs méthodologiques (pris en charge par un enseignant-chercheur UFR en M1) :

Définition du sujet, méthodologie de la recherche 6h en LM ou en LCA

- La mise en œuvre du mémoire de recherche : 4h en LM ou en LCA

EN M2 (EC4A.2) :

- L'écriture à visée scientifique (pris en charge par un enseignant-chercheur INSPE en M2) :

Prolongements didactiques : 4h

SÉMINAIRES DE SPÉCIALITÉ en M1 et en M2

Séminaires de spécialité (6h en M1 ou en M2 + 4h de conférences conjointes UFR/INSPE, disciplinaire/didactique en M2) communs aux étudiants de Lettres Modernes et de Lettres Classiques.

Séminaire de langue française M1 (EC4BB.1) et M2(EC4BB.2)

Parcours LM et LCA : M1 :6h (UFR) + M2 : 4h (UFR/INSPE)

Séminaire de littérature de langue française M1 (EC4BD.1) et M2 (EC4BD.2)

Parcours LM et LCA : M1 : 6h (UFR) + M2 : 4h (UFR/INSPE)

Séminaire de langues anciennes & culture gréco-latine M1 (EC4BE.1) et M2 (EC4BE.2) :

Parcours LM et LCA : M1 : 6h (UFR) + M2 : 4h (UFR/INSPE)

Séminaire M2 de littérature de jeunesse (EC4BC.2)

Parcours LM et LCA : M2 : 6h (INSPE) + M2 : 4h (INSPE/UFR)

Les séminaires ne donnent pas lieu à une évaluation distincte de celle du mémoire de recherche.

La validation de l'UE 4 recherche est obligatoire pour valider le master.

Précisions concernant le volet didactique du mémoire :

- La partie didactique, attelée à la partie disciplinaire, devra comporter 20 pages minimum, hors annexes. Les liens entre les deux parties, disciplinaire et didactique, devront s'égrener dans toute la partie didactique, et ne pourront pas constituer un unique paragraphe, indépendant de la séquence développée. Ces liens ne devront pas se réduire à des échos thématiques mais pourront s'ouvrir à des considérations typologique, générique, rhétorique...
- Elle devra contenir une bibliographie propre à la didactique de la discipline.
- Un lien avec les programmes et instructions officielles du secondaire devra être établi dans le corps de texte.
- Suivant le statut des stagiaires, la classe dans laquelle ils auront été nommés, et la possibilité de réaliser ou non la transposition didactique des connaissances disciplinaires à une classe du secondaire, le sujet de recherche travaillé en M1 devra être adapté non seulement au niveau des élèves, mais également au suivi plus ou moins continu de ces élèves. Plusieurs solutions pourront être envisagées :
 1. le développement d'une séquence intégralement menée avec des élèves ;
 2. le développement d'une ou de plusieurs séances mises en oeuvre en classe, au sein d'une séquence fictive, qui n'aura pas été menée dans son intégralité, mais dont les enjeux, la problématique et la progression seront détaillés ;
 3. le développement d'une séquence fictive. Elle devra prendre appui sur des aspects pédagogiques et didactiques rencontrés dans la classe de stage ;
 4. une transposition réellement effectuée en classe, mais d'une autre oeuvre que celle étudiée en M1, qui pose les mêmes problématiques littéraires. Le sujet de recherche travaillé en M1 pourra être élargi ou au contraire recentré pour répondre aux entrées des programmes des classes concernées.
 5. on peut également envisager que la séquence soit élaborée par le stagiaire et mise en oeuvre dans une autre classe par un collègue.
- des annexes pourront être ajoutées à la suite des 20 pages de la partie didactique. Il pourra s'agir de fiches de préparation, de réalisations d'élèves, de transcriptions, etc. Il faudra absolument éviter la seule compilation de fiches et autres documents de cours. L'essentiel est de présenter une réflexion didactique.

- Les stagiaires porteront un regard critique sur le travail mené et une évaluation analysée, même si la séquence n'aura pas toujours pu être menée en classe. Il s'agira alors de réfléchir aux limites et aux obstacles potentiels de la séquence, même fictive.

Les critères d'évaluation seront les suivants :

Capacités à :

- adapter son sujet de recherche universitaire à la réalité d'une classe dans le secondaire et procéder à la transposition didactique qui s'impose ;
- présenter des séances cohérentes (réellement menées ou non) au sein d'une séquence dont la problématique et la progression seront détaillés ;
- organiser son discours (progression argumentative, prise en compte du lecteur) ;
- se décentrer et à adopter une posture de praticien réflexif, en réfléchissant aux réussites, mais aussi aux limites ou obstacles éventuellement rencontrés ;
- articuler l'analyse avec d'autres cours ou références théoriques : culture commune, cours disciplinaires et didactiques, essais didactiques ;
- se référer à une bibliographie théorique et professionnelle, limitée et sélective.

Forme de l'écrit :

20 pages pour la partie didactique (sans les annexes)

Taille de police 12 en Times New Roman Interligne 1,5

1 exemplaire rendu et dépôt sur Tutélec

Maquette MASTER MEEF 2nd degré

Master MEEF Lettres Modernes

M1

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M1 LM	Master MEEF Lettres Modernes									
UE1.1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	34	120	243	0		
EC1A.1	Littérature de langue française et littérature antique	EC1AA.1	Genres, mouvements et approches critiques : Antiquité, Moyen-Âge - XXIème	Oblig.	20	39	63		Note de contrôle continu	Ecrit (note)
		EC1AB.1	Œuvres au programme	Oblig.		40	24			
		EC1AC.1	Enseigner la littérature	Oblig.		3	21			
EC1B.1	Langue française et langues anciennes	EC1BA.1	Grammaire française	Oblig.	10	10	18		Note de contrôle continu	Ecrit (note)
		EC1BB.1	Stylistique (LM)	Oblig.		10	18			
		EC1BD.1	Histoire de la langue : sémantique historique	Oblig.		3	7			
		EC1BE.1	Option Latin : Grammaire latine (LM)	1 choix		3	7			
		EC1BF.1	Option LM : Histoire de la langue (LM)	1 choix		3	7			
		EC1BG.1	Enseigner la langue	Oblig.			15			
		EC1BH.1	Enseigner la langue française (LM)	Oblig.			12			
EC1C.1	Connaissances culturelles et artistiques	EC1CA.1	Approches des arts et intermédialité	Oblig.	4	9	13		Note de contrôle continu incluant 1 oral avec préparation pour chacune des options	Oral d' 1h avec 3h de préparation (note)
		EC1CB.1	Option Latin : Littérature en langue latine, intertextualité et intermédialité (LM)	1 choix			16			
		EC1CC.1	Option LM : Littérature de langue française et intermédialité (LM)	1 choix			16			
		EC1CD.1	Intégrer la culture et les arts à l'enseignement	Oblig.			6			
UE2.1	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	8	10	26	14		
EC2A.1	De la gestion de classe aux apprentissages		Oblig.	8		12		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio (au moins sur 2 disciplines de la polyvalence) et des visites de stages - Résultat validé / non validé Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé	
EC2B.1	Essais didactiques et pratique réflexive	EC2BA.1	Cours communs - Essais didactiques et pratique réflexive		Oblig.		8			14
		EC2BB.1	Pratique réflexive dans l'enseignement du français (LM)		Oblig.		6			
EC2D.1	Cognition et méta-cognition		Oblig.			10				
EC2S.1	Stages		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.						
UE3.1	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	10	48	105	27		
EC3A.1	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education nationale	EC3AA.1	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.	10		9		Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC	
		EC3AB.1	Egalité filles-garçons	Oblig.			6			
		EC3AC.1	Déontologie. Le système éducatif et ses missions	Oblig.			9			
EC3C.1	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique		Oblig.	3		9	6	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	
EC3D.1	Partenariats	EC3DA.1	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	3		4		Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3DC.1	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif	Oblig.				21		
EC3E.1	Langue vivante étrangère	EC3EA.1	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Épreuves orales Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3EB.1	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20			
		EC3EC.1	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.1	Spécialisation	EC3FA.1	Langues et interdisciplinarité	1 choix	2	6	8		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation d'un projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3FB.1	Allophonie et francophonie	1 choix		6	8			
		EC3FC.1	Ecole inclusive	1 choix		6	8			
		EC3FD.1	Développement durable	1 choix		6	8			
UE4.1	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	8	6	28	0		
EC4A.1	Séminaires communs	EC4AA.1	Principes et modalités des recherches collaboratives	Oblig.	8	6			Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)	Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)
		EC4AB.1	Les dispositifs méthodologiques	Oblig.			6			
EC4B.1	Séminaires de recherche	EC4BA.1	Mise en œuvre du mémoire de recherche (LM)	Oblig.	8		4		Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)	Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)
		EC4BB.1	Langue française (LM)	Oblig.			6			
		EC4BD.1	Littérature de langue française	Oblig.			6			
		EC4BE.1	Langues anciennes/culture gréco-latine	Oblig.			6			

4.2 CONTENU MASTER 2

UE1.2

MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER

ECTS : 22

EC1A

LITTÉRATURE DE LANGUE FRANÇAISE ET LITTÉRATURE ANTIQUE

ECTS : 10

EC1AB.2

ŒUVRES AU PROGRAMME

HEURES

CM : 20

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

Ce cours prépare à l'épreuve écrite N°1 du concours du CAPES de Lettres modernes qui aura lieu en 2024. Il est particulièrement axé sur les deux nouvelles œuvres au programme – *Les Fabliaux du Moyen-Âge* et *La Bruyère* – et inclut des heures de révision sur les œuvres renouvelées – Léry, Marivaux, Baudelaire et Lagarce.

Définition de l'épreuve écrite disciplinaire :

Dissertation à partir d'un sujet portant sur une œuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six œuvres, pouvant être prises du Moyen-Âge à nos jours. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale / devenirenseignant.fr.

Les modalités de l'épreuve sont les suivantes :

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Contenus :

Œuvres au programme pour la session 2025 : 2 COURS DE 16h + 8h de révision sur les œuvres au programme étudiées en 2023 (2 CONCOURS BLANCS)

1/ Œuvre du Moyen Âge : *Fabliaux du Moyen Âge*

Cours assuré par Mme Véronique Dominguez

Œuvre au programme : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean DUFURNET, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Chaque fabliau sera lu en langue originale, crayon en main, avec l'aide de la traduction en regard et en cas de besoin des outils d'accompagnement suivants :

- Algirdas Julien GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, nombreuses éditions depuis sa parution en 1968.
- *Dictionnaire du Moyen Français (DMF)*, <http://zeus.atilf.fr/dmf/>
- Claude THOMASSET et Karin UELTSCHI, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Colin, collection 128, 1993, 3^e éd. 2005.

Vous accompagnerez cette lecture de celle de l'introduction composée par Jean Dufournet pour son édition (p. 9-34), et si vous en avez le temps, du volume récent suivant :

- Alain Corbellari, *Des fabliaux et des hommes [narration brève et matérialisme au Moyen Âge]*, Genève, Droz, collection « Publications Romanes et Françaises » n°264, 2015.

2/ Œuvre du XVII^e : *Les Caractères* de Jean de La Bruyère

Cours assuré par Mme Marine Ricord

Édition de référence au programme du Concours :

J. de La Bruyère, *Les Caractères*, édition d'Emmanuel Bury, « Le Livre de Poche », 1995. Au programme figurent les livres V à XI (« De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme »), mais il va de soi que la lecture complète de l'œuvre est nécessaire.

Sur les moralistes :

B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, « Points », 2000.

L. van Delft, *Le Moraliste classique*, Genève, Droz, 1982.

Sur La Bruyère :

Autres regards sur Les Caractères (de La Bruyère), sous la dir. de Fr. Poulet, M. Tsimbidy et A. Welfringer, Atlande, « Clefs Concours », 2020.

R. Barthes, « La Bruyère », *Essais critiques*, Seuil, « Points », 1963.

La Bruyère. *Le métier du moraliste, Actes du Colloque international pour le tricentenaire de La Bruyère (8-9 novembre 1996)*, sous la dir. de J. Dagen, E. Bourguinat, M. Escola, Champion, 2004.

O. Leplatre, *Les Caractères. Jean de La Bruyère*, Bordas, « L'œuvre au clair », 2004.

M. Ricord, *Les Caractères ou les exercices de l'esprit*, P.U.F., « Écrivains », 2000.

B. Roukhomovsky, *L'Esthétique de La Bruyère*, SEDES, « Esthétique », 1997 ; Bernard Roukhomovsky, *Lire La Bruyère. Morale et littérature dans Les Caractères*, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Ch.- Sticker-Métral, *L'Expérience des mœurs, Etude sur les Caractères de La Bruyère*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2019.

L. van Delft, *La Bruyère ou l'œil du spectateur*, Tübingen, Paris, Seattle, PFSC, « Biblio », 1996 ; *Littérature et anthropologie, Nature humaine et caractère à l'âge classique*, P.U.F., « Perspectives littéraires », 1993.

* Quatre émissions sur La Bruyère :

<https://www.franceculture.fr/emissions/series/la-bruyere-quel-caractere>

* Van Delft, Louis, « Qu'est-ce qu'un moraliste ? ». *Cahiers de l'AIEF*, 30, 1978 p. 105-120. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1978_num_30_1_1165

* Brody, J., « La Bruyère : le style d'un moraliste ». *Cahiers de l'AIEF*, 30, 1978, p. 139-153 Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1978_num_30_1_1167

Révisions sur les œuvres de Jean de Léry (A. Duru), Marivaux (JL Guichet), Baudelaire (C. Reffait) et Lagarce (Adler)

3/ Œuvre du XVI^e siècle : JEAN DE LÉRY, *Histoire d'un voyage en terre de Brésil* (révision)

Cours assuré par Mme Audrey Duru

Œuvre et édition au programme : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, éd. Frank Lestringant, Le Livre de poche, « Les Classiques de poche », 1994.

En 1555, alors que l'Europe et la France connaissent des tensions religieuses et bientôt de véritables guerres, une poignée d'hommes prend la mer pour fonder une colonie française sur une île déserte dans la baie de Rio de Janeiro. Jean de Léry (1534-1613), qui s'embarque en 1556, raconte cette aventure dans son *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, publiée pour la première fois en 1578. Le récit des épreuves en mer (tempêtes, canonnades, famine) sert de cadre à la description de l'Amérique (faune et flore de l'Amazonie) et de ses habitants (les Indiens et Indiennes du Brésil et leurs rites cannibales). Le cours permettra de réfléchir à l'écriture de l'expérience singulière et du témoignage au XVI^e siècle. Loin d'être un rapport de mission, le récit est fondé sur le choc que provoque la dissemblance : l'écriture relate l'expérience de la merveille.

Orientations bibliographiques

1) Vous pouvez réfléchir à l'adaptation de ce récit de 1578 pour une classe de collège en examinant : Jean de Léry, *Le Nouveau Monde*, éd. C. Trotot, Flammarion, "Étonnants classiques-Collège", 2016.

2) Pour une synthèse sur le genre du récit de voyage en français à la Renaissance, lire le chapitre : Fr. Lestringant, "Conscience littéraire de l'espace à la Renaissance", dans *Histoire de la France littéraire. Naissances, Renaissances (Moyen Âge-XVI^e s.)*, dir. Fr. Lestringant, M. Zink, P.U.F., 2006, p. 434-444.

3) Pour aborder l'œuvre et entrer dans la réflexion sur l'écriture d'idée

- dans l'éd. au programme, lire la préface de Fr. Lestringant, « Le rire de l'Indien », puis l'entretien avec l'anthropologue Claude Lévi-Strauss qui ouvre le livre.

- cet entretien vous incite à aller voir l'ouvrage *Tristes tropiques* de Cl. Lévi-Strauss [1955], repris en Pocket, 2015.

- lire les chapitres de Montaigne qui évoquent le contact entre les Européens et les peuples américains, dans les *Essais*, livre I, chapitre XXI « Des Cannibales » ; livre III, chapitre VI « Des Coches ».

4) Lectures essentielles

- Sur le genre du récit de voyage, M.-Ch. Gomez-Géraud, *Écrire le voyage au XVI^e siècle en France*, PUF « Études littéraires », 2000. [accessible sur Cairn, BU]

- Ouvrage essentiel sur le *Voyage* : Fr. Lestringant, *Jean de Léry ou l'invention du sauvage. Essai sur l'Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil*, Classiques Garnier, 2016.

- Gr. Holtz et al., *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Neuilly, Atlande « Clef concours », 2022.

5) Bibliographie spécialisée. Cette bibliographie sera complétée au fil du cours par des références utiles sur des points précis.

- sur le cadre historique, C. Bernand, S. Gruzinski, *Histoire du Nouveau Monde*, Fayard, 1993, surtout vol. 2 Les Métissages (1550-1640), p. 405-443.

- étude importante sur le récit de voyage : S. Greenblatt, *Ces merveilleuses possessions. Découverte et appropriation du Nouveau Monde au XVI^e siècle* [1991], trad. Franz Regnot, Les Belles Lettres, 1996. Sur Léry, surtout p. 25-46.

- sur l'écriture du voyage, en complément de M.-Ch. Gomez-Géraud : G. Holtz, V. Masse, « Étudier les récits de voyage : bilan, questionnements, enjeux », dans *Arborescences*, n° 2, 2012, p. 1-30. Url <https://www.erudit.org/fr/revues/arbo/2012-n2-arbo0110/1009267ar.pdf>

- sur la notion d'autopsie : Fr. Hartog, *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Gallimard, 1980, sur Léry p. 249-316.

- parmi les nombreux livres et articles de Fr. Lestringant sur Léry : *L'Expérience huguenote au Nouveau Monde*, Genève, Droz, 1996. Les chap. IV à VIII, X, Épilogue 1 portent sur Léry.

- une réflexion pionnière : M. de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Gallimard, 1975, chap. V : « Ethnographie. L'oralité ou l'espace de l'autre : Léry », p. 215-248.

- plusieurs travaux de Fr. Tinguley : surtout « Jean de Léry et les vestiges de la pensée analogique », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, t. LVII, 1995, n° 1, p. 25-44 [Accessible sur Jstor, BU] ; *Le Voyageur aux milles tours*, Champion, 2014, passim.

- sur le récit : R. Beuchat, « Voyage, récit et connaissance : le cas Léry », *Poétique*, n° 145, février 2006, p. 43-57. [Accessible sur Cairn, BU]

- plusieurs recueils d'articles : en particulier, *Cahiers textuels*, dir. G. Mathieu-Castellani, n° 21, 1999 ; *D'encre de Brésil. Jean de Léry écrivain*, dir. M.-Ch. Gomez-Géraud, Fr. Lestringant, Paradigme, 1999 ; *Viatica*, dir. Gr. Holtz, hors-série 5, 2022, url <https://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=2358>

4/ Œuvre du XVIIIe : L'ÎLE DES ESCLAVES de MARIVAUX (révision)

Cours assuré par M. Jean-Luc Guichet

Descriptif : *L'île des esclaves* est à la fois une pièce typique des comédies de Marivaux et en même temps une pièce à part. Pièce typique car on y retrouve le procédé fondamental d'interversion et de restitution des rôles, les jeux de séduction et de parole, la légèreté d'ambiance, les échos de la Commedia dell'arte caractéristiques du théâtre de Marivaux, et en même temps à part car, inscrite dans le registre des pièces « morales », elle possède également une dimension critique, sociale, politique, utopique et éducative propre qui, même s'il faut aussi en resituer certains aspects, doit être prise en compte. C'est dire qu'il s'agit d'une œuvre particulièrement riche et complexe...

Bibliographie indicative (qui pourra éventuellement être complétée au premier cours) :

- Édition de référence : Marivaux, *L'île des esclaves*, dans : *Le Prince travesti, L'île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, éd. Jean Goldzink, GF, 1989.
- Deloffre, Frédéric, *Marivaux et le marivaudage : une préciosité nouvelle*, Slatkine, 1993, 3^e éd., 617 p.
- Frantz, Pierre (dir.), *Marivaux : jeu et surprises de l'amour*, Paris, PUPS, 2009.
- Rubellin, Françoise, *Marivaux dramaturge. La Double Inconstance, Le Jeu de l'amour et du hasard*, Paris, Champion, 1996.
- Rubellin, Françoise, *Lectures de Marivaux. La Surprise de l'amour, La Seconde Surprise de l'amour, Le Jeu de l'amour et du hasard*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- Salaün, Franck (dir.), *Pensée de Marivaux*, Rodopi, 2002 (cf. en particulier : Houppermans, Sjef, « La Pensée du corps chez Marivaux : de *L'île des esclaves* aux *Fausse confidences* », p. 55-67).
- Salaün, Franck (dir.), *Marivaux subversif ?*, Desjonquères, 2003.
- Salaün, Franck, *Marivaux*, Folio (Biographies), 2021.

5/ Œuvre du XIXe siècle : CHARLES BAUDELAIRE, LES FLEURS DU MAL (révision)

Cours assuré par M. Christophe Reffait

Œuvre et édition au programme : Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.

Descriptif : Vous connaissez ce recueil parce que vous en avez déjà étudié des poèmes au lycée et parce que sa parution, contemporaine de celle de *Madame Bovary* (1857) et tout aussi mouvementée qu'elle (sauf que Baudelaire a perdu son procès tandis que Flaubert l'a gagné, devant le même procureur), est une grande date de l'histoire littéraire française. Il faut cependant se méfier de cette illusion de familiarité et prendre d'abord conscience de la position de pivot que tient ce recueil, entre d'une part une poésie romantique et une esthétique de l'Art pour l'Art auxquelles il est inassimilable, d'autre part la poésie des « poètes maudits » et le registre de la dissonance, qu'il annonce par ses aspects métopoétiques. Il faut plus largement prendre conscience de la mutation du lyrisme et de la révolution du sujet que porte cette poésie.

Orientations bibliographiques :

- 1) Observer à quoi peut ressembler un bon commentaire de l'œuvre, pensé pour le lycée : Baudelaire, Charles, *Les Fleurs du Mal, lecture accompagnée par Henri Scepi*, Paris, Gallimard, « La Bibliothèque Gallimard », 1999, 328 p. (texte intégral). [une réactualisation de cette édition en 2009 existe dans la collection « classico lycée »]
- 2) Remettre l'œuvre de Baudelaire dans son contexte : Ambrière, Madeleine (dir.), *Précis de littérature française du XIXe siècle*, Paris, PUF, 1990. Voir les p. 496 à 513 (les pages sur Baudelaire sont écrites par Arlette Michel).
- 3) Entrer dans *Les Fleurs du mal* :

Jackson, John E., introduction de notre édition du texte, p. 9-44. Lire aussi la préface du poète Yves Bonnefoy.

Pichois, Claude, notice de l'édition des *Fleurs du mal* dans Baudelaire, Charles, *Œuvres complètes* vol. 1, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, p. 789 à 828.

4) Pour approfondir, quelques études critiques ou ouvrages collectifs sur le recueil :

Baudelaire. Les Fleurs du mal. L'intériorité de la forme (actes du colloque de la Société des Études romantiques du 7 janvier 1989, Paris, SEDES, 1989, 213 p. [contient des réflexions sur la métrique du recueil, sur certaines formes précises comme le « sonnet-louanges », sur des figures comme l'allégorie, ou encore sur certains thèmes du recueil]

Compagnon, Antoine, *Baudelaire devant l'innombrable*, Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne (1ère éd. 2003, 2018) [en quoi Baudelaire serait un « antimoderne »]

Delabroy, Jean et Charnet, Yves, *Baudelaire : nouveaux chantiers*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, coll « Travaux et recherches », 1995, 288 p. [ces actes d'un colloque de 1993 s'intéressent à certains inspireurs de Baudelaire – on évoque ici Shakespeare, Rousseau, Chateaubriand – et surtout à ses grands lecteurs comme Mallarmé, Gracq, Jouve, Bonnefoy ou Deguy, jusqu'aux grands critiques et poètes qui ont pris part à ce colloque.]

Diaz, José-Luis (éd.), *Lire « Les Fleurs du mal »*, Cahiers Textuel n°25, Paris, Université Paris Diderot, 2002.

Guyaux, André et Marchal, Bertrand (éd.), *Les Fleurs du mal* (actes du colloque de la Sorbonne des 10-11 janvier 2003), Paris, Presses de l'Univ. de Paris-Sorbonne, 2003, 316 p. [contient une vingtaine d'articles qui se concentrent sur l'éthique et la métaphysique du Baudelaire des *Fleurs du mal*]

Jackson, John E., *Baudelaire sans fin. Essais sur Les Fleurs du Mal*, Paris, José Corti, 2005, 209 p. [l'auteur, qui est aussi l'auteur de l'édition critique de référence au concours, propose ici huit études qui portent notamment sur « le jeu des voix » dans le recueil, ou encore sur « la dialectique de l'image », sur « la dramaturgie du rêve » ou sur « la question de Lesbos » dans *Les Fleurs du mal*.]

Labarthe, Patrick, Saint-Gérard, Jacques-Philippe et Turcan, Isabelle, *Les Fleurs du mal. Baudelaire. Analyse littéraire et étude de la langue*, Paris, Armand Colin, 2002, 152 p.

Murphy, Steve (dir.), *Lectures de Baudelaire, « Les Fleurs du mal »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 349 p.

Starobinski, Jean, *La mélancolie au miroir. Trois lectures de Baudelaire*, Paris, Julliard, 1989, 93 p. [pour ne pas se laisser submerger par la bibliographie baudelairienne, il peut être bon de se ressourcer au discours concis d'un très grand critique – ici trois conférences de 1987-1988 au Collège de France, centrées sur des poèmes comme « L'Héautontimorouménos », « L'Irrémédiable » et « Le Cygne »]

Zimmermann, Éléonore M., *Poétiques de Baudelaire dans Les Fleurs du mal. Rythme, parfum, lueur*, Paris, Lettres modernes Minard, 1998, 209 p. [cette étude critique approche des considérations formelles et s'efforce par exemple de définir le « sonnet-louange » ou le « sonnet-causerie », en même temps qu'elle identifie des formes dramatiques ou des effets de rythme et d'opposition]

5) Études de réception :

Voir l'édition de la Pléiade, p. 1206-1209, pour prendre connaissance du réquisitoire d'Ernest Pinard, pour le Ministère public, contre *Les Fleurs du Mal*.

Guyaux, André, *Baudelaire. Un demi-siècle de lectures des Fleurs du Mal (1855-1905)*, Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne, coll. « Mémoire de la critique », 2007, 1143 p.

6/ Œuvre du XXe siècle : Jean-Luc LAGARCE, *Juste la fin du monde* (révision)

Cours assuré par Mme Aurélie Adler

Descriptif : Refusée par tous les comités de lecture auxquels Jean-Luc Lagarce l'avait adressée, la pièce *Juste la fin du monde* (1990) est devenue un classique du XXI^e siècle. Pourtant, au moment de sa création, rien ne prédestinait cette pièce qui participe du renouveau de la scène française amorcé dans les années 1980 à devenir par la suite un objet d'études au lycée et à l'université (la pièce est inscrite au programme de l'agrégation). Tragédie de l'intime et du verbe entravé, la pièce réactualise les thèmes mythiques du retour du fils et frère pour sonder la solitude du moi face aux autres (la famille) et face à la mort. Ce sont les particularités poétiques et génériques de cette pièce qui hésite entre le discours et le récit, entre dit et non-dit, que nous mettrons en lumière afin de situer le théâtre de Lagarce.

Œuvre et édition au programme : Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Pour situer le théâtre de Lagarce :

Robert Abirached (dir.), *Le théâtre français du XX^e siècle*, Editions de l'Avant-scène théâtre, « Anthologie de L'Avant-scène théâtre », 2011.

Entrer dans l'œuvre de Lagarce :

On se reportera à la préface de Jean-Pierre Sarrazac dans l'édition au programme de *Juste la fin du monde*, p. 7-18.

Lire Lagarce au lycée :

On se reportera à l'ouvrage pédagogique collectif : *Lire un classique du XXe siècle : Jean-Luc Lagarce*, Besançon/Paris, Les Solitaires intempestifs / Scéren, 2007 et tout particulièrement à la contribution de Gilles Scaringi, « Une proposition de lecture de *Juste la fin du monde* », p. 123-182.

Pour approfondir la lecture de l'œuvre, voici quelques articles ou ouvrages collectifs consacrés à l'œuvre de Lagarce :

Dans la liste ci-dessous figurent des ouvrages d'aide à la préparation au concours de l'agrégation de Lettres modernes étant donné que deux pièces de Jean-Luc Lagarce – *Derniers remords avant l'oubli* et *Juste la fin du monde* – ont été inscrites au programme de l'agrégation de lettres en 2012, mais aussi des ouvrages parus à l'occasion de l'inscription de *Juste la fin du monde* au programme national d'œuvres pour l'enseignement de français en 2007-2008 et 2020-2021.

-Catherine Brun, « Jean-Luc Lagarce et la poétique du détour : l'exemple de *Juste la fin du monde* », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, P.U.F., 2009, p. 183-196.

-Catherine Douzou (dir.), *Lectures de Lagarce : Derniers remords avant l'oubli, Juste la fin du monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011. [agrégation 2012]

-Geneviève Jolly et Julien Rault, *Jean-Luc Lagarce : Derniers remords avant l'oubli, Juste la fin du monde*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2011. [agrégation 2012]

-Magali Rabot, *Jean-Luc Lagarce, Juste la fin du monde : Parcours « crise personnelle, crise familiale »* [programme de français – première], Paris, Ellipses, coll. « L'œuvre et son parcours », 2020.

-Jean-Pierre Ryngaert, « Dire avec une infinie précision », in *Lire un classique du XXe siècle : Jean-Luc Lagarce*, Besançon/Paris, Les Solitaires intempestifs / Scéren, 2007, p. 119-121.

-Florian Pennanech, *Profil – Lagarce, Juste la fin du monde*, Paris, Hatier, coll. « Profil bac », 2020.

Entrer dans l'œuvre de Lagarce depuis ses adaptations à la scène comme à l'écran :

Traduit en dix-huit langues, *Juste la fin du monde* est régulièrement monté sur les scènes nationales et internationales. La pièce a en outre été adaptée au cinéma par Xavier Dolan en 2016.

-On pourra consulter l'adresse *lagarce.net* sur le site *theatre-contemporain.net* qui recense les différentes mises en scène de la pièce.

Je vous suggère de regarder la mise en scène de Joël Jouanneau (1999) sur ce site (captation intégrale) :<https://www.theatre-contemporain.net/video/Juste-la-fin-du-monde-de-Jean-Luc-Lagarce-mise-en-scene-Joel-Jouanneau-captation-integrale>

Vous pouvez aussi vous reporter à la lecture de la pièce par des acteurs de la Comédie française dans le cadre de « Théâtre à la table », 14 novembre 2020 :
<https://www.youtube.com/watch?v=EX4MzDYeBeQ>

Enfin, il serait intéressant de voir l'adaptation cinématographique proposée par Xavier Dolan. On trouve un certain nombre d'extraits et de ressources concernant ce film à l'adresse suivante :
<https://www.theatre-contemporain.net/biographies/Xavier-Dolan>

M3C session 1 :

Note de contrôle continu incluant 2 devoirs sur table.

Soit : 2 dissertations au premier semestre sur les 2 œuvres au programme traitées au premier semestre

- 1 concours blanc par semestre
- 1 devoir maison au premier semestre

M3C session 2 :

1 écrit.

EC1AC.2

ENSEIGNER LA LITTÉRATURE

HEURES

CM : 2

TD : 10

TP : 0

*Enseignants : Béatrice Finet, Fabienne Sebert-Lilloni***Objectifs :**

Savoir transposer les savoirs disciplinaires pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

Dans la continuité des cours de M1, les séances de didactique du français seront consacrées à l'enseignement de la lecture et à la construction progressive du sens par les élèves : nous verrons comment travailler la compréhension en lecture et comment enseigner la littérature, comment mener une lecture littéraire, comment proposer des lectures cursives et inviter les élèves à en rendre compte, et comment construire une séquence portant sur une oeuvre intégrale.

Repères bibliographiques :

Cl. Simard, J.-L. Dufays, Cl. Garcia-Debanc, J. Dolz, *Didactique du français langue première*, De Boeck. Contient des bibliographies thématiques en fin de chapitre.

B. Daunay, J.-L. Dufays, *Didactique du français du côté des élèves. Comprendre les discours et les pratiques des apprenants*, De Boeck.

Cl. Garcia-Debanc, C. Masseron, C. Roncevaux (dir.), *Enseigner le lexique*, Presses universitaires de Namur.

Y. Reuter, et al., *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, De Boeck.

M3C session 1 :

Un écrit terminal (l'évaluation comportera une partie sur la didactique de la littérature (EC1AC et EC1AD), une autre sur la didactique de la grammaire (EC1BG et EC1BH), et une dernière sur l'enseignement de la culture et des arts (EC1CE et EC1CF).

M3C session 2 :

Un écrit.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement

Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées

Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels

EC1AD.2	ENSEIGNER LA LITTÉRATURE FRANÇAISE		
	HEURES	CM : 1	TD : 2

Enseignante : Noëlle Benhamou

Objectifs :

Savoir transposer les savoirs disciplinaires pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

L'enseignement de la lecture : mener l'étude d'une œuvre intégrale avec des élèves.

M3C session 1 :

Même évaluation que pour l'EC1AC.2

M3C session 2 :

Un écrit.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement

Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées

Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels

EC1B LANGUE FRANÇAISE ET LANGUES ANCIENNES

ECTS : 8

Les cours composant l'EC1B.2 prolongent ceux de M1.

EC1BA.2 GRAMMAIRE FRANÇAISE

HEURES

CM : 3

TD : 17

TP : 0

Enseignante : Valentina Bisconti

Objectifs :

Cet enseignement continue l'étude morphosyntaxique, énonciative et lexicologique initiée en M1 à partir d'un second corpus de textes littéraires de langue française du 16ème au 20ème siècle. Le cours comporte une mise à niveau en grammaire et en linguistique descriptive et fonctionnelle. L'étude de la langue est abordée selon une perspective synchronique.

Bibliographie (français moderne et contemporain) :

1. Orthographe et Morphologie

- Catach N., 2003, *L'orthographe*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
 —, [1995] 2005, *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*, Paris, A. Colin.
 —, 2001, *Histoire de l'orthographe française*, Paris, Champion.
 Casal Y., Parussa G., 2015, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, A. Colin.

2. Lexicologie

- Apothélos D., 2002, *La construction du lexique français*, Paris, Ophrys.
 Lehmann A., Martin-Berthet F., 2005, *Introduction à la lexicologie*, Paris, A. Colin.
 Montueux M.-F., 1997, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Sedes.

3. Morphosyntaxe

- Abeillé A., Godard D. (dir.), 2021, *Grande Grammaire du français*, Paris, Actes Sud – Imprimerie Nationale. 2 vol.
 Denis D., Sancier-Château A., 1997, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche.
 Fournier N., 2002, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
 Gardes-Tamine J., 2010, *La grammaire, 2 vol. : Phonologie, morphologie, lexicologie / Syntaxe*, Paris, A. Colin.
 Leca-Mercier F., 2015, *35 questions de grammaire française*, Paris, A. Colin.
 Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
 —, 2004, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.
 Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 2009, *Grammaire Méthodique du français*, Paris, PUF.
 Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette.

4. Terminologie officielle

- Monneret Ph., Poli F. (éds), 2020, *Grammaire du français, Terminologie grammaticale* : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

5. Sitographie

- *Encyclopédie grammaticale du français* : <http://encyclogram.fr/util/liste.php>
- Frantext : <http://www.frantext.fr/>
- *Grand corpus des dictionnaires du 9^e au 20^e siècle* : <http://www.classiques-garnier.com/numerique/>

M3C session 1 :

Note de contrôle continu consistant en un examen oral (20 min.)

RSE session 1:

Ecrit terminal éventuellement associé aux autres cours de l'EC1B.2

M3C session 2 :

Ecrit terminal éventuellement associé aux autres cours de l'EC1B.2

EC1BB.2	STYLISTIQUE			
	HEURES	CM : 3	TD : 17	TP : 0

Enseignante : Mme Lydie Cavalier

Objectifs :

Chaque séance de cours est systématiquement conçue comme un entraînement à partir d'un texte et d'une consigne conformes aux exigences de l'épreuve de stylistique du CAPES. Les perspectives et les notions convoquées par le sujet feront l'objet de rappels de cours, puis donneront lieu à une étude détaillée. Les textes-supports et les plans d'analyse seront divers et complémentaires.

Bibliographie :

Bermann, M., *Réussir le Capes de Lettres – Stylistique*, Atlande, 2016.

Bertucci, Marie-Madeleine, *Étude grammaticale et stylistique de langue française*, UGA Éditions, 2020.

Calas, F., *Leçons de stylistique*, 4e éd, A. Colin, 2021.

Fromilhague, C. ; Sancier-Château, A., *Introduction à l'analyse stylistique*, 2e éd., A. Colin, 2016.

Fromilhague, C., *Les figures de style*, A. Colin.

M3C session 1 :

Un écrit de fin de semestre (1h30)

RSE Session 1 :

Un écrit de fin de semestre (1h30)

M3C session 2 :

Un écrit de fin de semestre (1h30)

EC1BD.2

HISTOIRE DE LA LANGUE : SEMANTIQUE HISTORIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 8

TP : 0

*Enseignant : Mme Clara de Raignac***Objectifs :**

Le cours (construit sur les deux semestres) a pour objectif de préparer les étudiants à la question de sémantique historique de l'épreuve de langue française du CAPES de Lettres (épreuve d'admissibilité n°2 : épreuve écrite disciplinaire appliquée).

Contenus :

Nous procéderons à des rappels et des points de synthèse sur la sémantique lexicale et grammaticale, à partir d'exercices et de sujets d'entraînement, envisagée dans son histoire diachronique. Des rappels synthétiques sur l'histoire de la langue française (externe et interne) et l'ancien français sont donc prévus au fil des éléments de cours. L'enjeu sera de se préparer à la méthodologie et aux grands principes de la question en étudiant divers exemples de changements sémantiques dans l'histoire du français.

Quelques indications bibliographiques succinctes :

- Pour l'histoire de la langue, des synthèses qui décrivent les grands éléments à avoir en tête :
 - Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de Poche, 2002 [qui aborde aussi bien l'histoire externe qu'interne].
 - Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, *Mille ans de langue française*, Paris, Perrin, 2007.
 - Christiane Marchello-Nizia, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999 [avec des études sur des phénomènes de sémantique grammaticale].
- Pour des rappels et des précisions sur le système de l'ancien français :
 - Joëlle Ducos et Olivier Soutet, *L'ancien et le moyen français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2021 (en ligne : <https://www.cairn.info/l-ancien-et-le-moyen-francais--9782715407442.htm>) [pour des points de synthèse sur la morphologie, la syntaxe et le lexique + de l'histoire externe du français].
 - Sylvie Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette Supérieur, « Ancrages », 2001.
- Pour l'étude du lexique :
 - Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, *Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2018 (dernière éd. mise à jour).
 - Aïno Niklas-Salminen, *La lexicologie*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2015.
- NB : Pour l'étude de l'évolution sémantique de mots précis, on reviendra ensemble sur les ressources disponibles.

M3C session 1 :

Contrôle continu : un devoir sur table

RSE Session 1 :

Ecrit terminal pour l'EC1B.2

M3C session 2 :

Ecrit terminal pour l'EC1B.2

EC1BG.2	ENSEIGNER LA LANGUE			
	HEURES	CM : 3	TD : 3	TP : 0

Enseignante : Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Savoir transposer les savoirs disciplinaires sur la langue française pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

Maîtrise de la langue : enseigner l'orthographe, travailler la production écrite.

A partir d'une réflexion sur les différentes fonctions de l'écriture, nous nous interrogerons sur la façon d'améliorer l'expression écrite des élèves. Nous soulèverons d'abord les grandes questions de l'enseignement de l'écriture sur le plan linguistique (règles de syntaxe, règles sémantiques, morphologiques, orthographiques). Ensuite, nous focaliserons notre attention sur les différents types d'écrits demandés aux élèves dans les programmes, et verrons comment l'enseignant peut aider ses élèves à améliorer leur production écrite (planification, mise en texte, relectures, révisions, etc.)

M3C session 1 :

Un écrit terminal (l'évaluation comportera une partie sur la didactique de la littérature (EC1AC et EC1AD), une autre sur la didactique de la grammaire (EC1BG et EC1BH), et une dernière sur l'enseignement de la culture et des arts (EC1CE et EC1CF).

M3C session 2 :

Un écrit.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement

Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées

Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels

EC1BH.2	ENSEIGNER LA LANGUE FRANÇAISE			
	HEURES	CM : 0	TD : 9	TP : 0

Enseignant : Béatrice Finet

Objectifs :

Savoir transposer les savoirs disciplinaires sur la langue française pour les rendre accessibles aux élèves du secondaire.

Contenus :

Ces cours prolongent ceux de M1 : il s'agit de faire le lien entre savoirs grammaticaux, compétences d'analyse grammaticale et leur enseignement dans le cadre des programmes du collège et du lycée. Cette épreuve du concours nécessite tout à la fois une bonne connaissance de la grammaire universitaire et des programmes scolaires, puisque le candidat doit tout à la fois mettre ses savoirs en perspective et manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs et de la façon dont ils sont enseignés. Même si les épreuves du concours ont changé l'année dernière, il est toujours utile de se référer aux rapports des jurys du CAPES de Lettres Modernes des années antérieures. Sur le site Eduscol du Ministère de l'Éducation Nationale sont accessibles les programmes en vigueur ainsi que des ressources pédagogiques.

Bibliographie indicative :

J. Dolz (dir.), Cl. Simard, *Pratiques de l'enseignement grammatical. Points de vue de l'enseignant et de l'élève*, Presses de l'Université de Laval.

Grammaire méthodique du français de Riegel, M., Pellat, J.-C. et R. Rioul. (2016, Paris : PUF).
Grammaire critique du français de Marc Wilmet, M. (2003, Paris : Duculot).

Terminologie grammaticale disponible sur le site Eduscol :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_13085

M3C session 1 :

Un écrit terminal (l'évaluation comportera une partie sur la didactique de la littérature (EC1AC et EC1AD), une autre sur la didactique de la grammaire (EC1BG et EC1BH), et une dernière sur l'enseignement de la culture et des arts (EC1CE et EC1CF).

M3C session 2 :

Un écrit.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement

Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées

Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels

Enseignante : Mme Nathalie Catellani

Les heures de l'EC1CB.2 sont dispensées en complémentarité avec les heures de l'EC1CE.2, selon une progression commune établie par les différents enseignants.

Objectifs :

Dans la continuité des cours dispensés en M1 : préparation à l'épreuve orale n°1 du concours CAPES (latin pour lettres modernes)

- Dans une approche diachronique, confronter des œuvres littéraires de siècles différents ;
- Lire, traduire et interpréter des textes de littérature latine ;
- Concevoir des séquences d'enseignement qui font dialoguer des textes latins et des textes de la littérature française, du XVIe au XXIe siècle ;
- Préparer à la méthodologie de l'épreuve orale n°1 des Lettres modernes, option Latin.

Contenus :

- Poursuite des séances initiées en M1 ;
- Etude de corpus abordant les genres enseignés dans le secondaire ;
- Poursuite de l'apprentissage de la langue latine au travers de la traduction.

Une bibliographie sera distribuée et commentée en séance 1.

M3C session 1 :

Exposé oral à partir d'un corpus + traduction sur table d'un texte latin.

M3C session 2 :

Explication d'un texte latin (texte bilingue) et traduction d'un extrait.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.

EC1CC.2

OPTION LM : LITTÉRATURE DE LANGUE FRANÇAISE ET INTERMÉDIALITÉ

HEURES

CM : 0

TD : 10

TP : 0

Enseignante : Mme Blandine Leclercq, cours en lien avec le cours EC1CF.2

Les heures de l'EC1CC.2 sont dispensées en complémentarité avec les heures de l'EC1CF.2, selon une progression commune établie par les différents enseignants.

Objectifs :

Cours de préparation et d'entraînement à la leçon, épreuve orale n°1 du concours CAPES externe de Lettres Modernes.

Dans la continuité de l'EC1CC1, ce cours est composé d'une séance de méthodologie rappelant les principes de l'épreuve, les attendus du jury et traitant un sujet à titre modélisant, puis de séances de préparation et d'entraînement à l'oral du concours.

Contenus :

L'étudiant s'appuie sur un corpus, dont l'élément central est un court texte littéraire – sur lequel porte une explication linéaire – assorti d'un document (un autre texte littéraire, du Moyen-Âge à nos jours, ou une image), dont il doit faire une exploitation didactique pour un niveau de classe précis (de la 6^e à la 2^{de}).

La partie didactique de l'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Les étudiants s'entraîneront sur des sujets inédits comportant des corpus abordant les différents genres et objets d'étude enseignés dans le secondaire. Pour la partie didactique, ils s'entraîneront à choisir le bon axe du programme, à concevoir des activités et à proposer des contenus pertinents par rapport à la classe visée et au format d'une séance, à bien utiliser les deux documents pour permettre aux élèves de découvrir le sens du ou des texte(s).

Bibliographie :

- Anthologies littéraires (ex : *Littérature Textes et documents*, Dir. H. Mitterand, HATIER) et manuels scolaires (collège 2016 ; lycée 2019) disponibles à la BU (informations en début d'année).
- Sylviane Ahr (dir.), *Former à la lecture littéraire*, Canopé Éditions, 2018.
- J.-L. Dufays, L. Gemenne et D. Ledur, *Pour une lecture littéraire*, Paris, De Boeck supérieur, 2015.
- Marie-France Faure, *Lire au collège, Savoir interpréter les textes et savoir en parler*, Rennes, PUR, 2005.
- Patrick Haluska, *Réussir le CAPES de lettres, épreuve de leçon, domaine Lettres modernes*, Paris, Atlande, Clefs concours, Lettres, 2022.
- Anne-Marie Hubat-Blanc *Apprendre et réapprendre à lire au collège, déchiffrer, décoder, raisonner*, (cote BU : 375.44)

D'autres références seront proposées lors du cours.

M3C session 1 :

Contrôle continu : 1 oral.

M3C session 2 :

1 oral.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.

EC1CE.2	OPTION LATIN : INTEGRER LA CULTURE ET LES ARTS A L'ENSEIGNEMENT DU LATIN		
	HEURES	CM : 0	TD : 20

Enseignants : Fabienne Sebert-Lilloni

Les heures de l'EC1CE.2 sont dispensées en complémentarité avec les heures de l'EC1CB.2, selon une progression commune établie par les différents enseignants.

Objectifs :

Dans le prolongement des cours de l'EC1CB.2, nous nous intéresserons dans ce cours à la construction et à l'analyse de séquences ou de séances de français intégrant les aspects culturels, civilisationnels et artistiques inspirés de l'antiquité romaine et de la littérature latine. Un temps sera également consacré, pendant les séances, à la traduction.

- Dans une approche diachronique, confronter des œuvres littéraires de siècles différents ;
- Lire, traduire et interpréter des textes de littérature latine ;
- Concevoir des séquences d'enseignement qui font dialoguer des textes latins et des textes de la littérature française, du XVI^e au XXI^e siècle ;
- Interroger les programmes de français à la lumière des textes antiques ;
- Préparer à la méthodologie de l'épreuve orale n°1 des Lettres modernes, option Latin.

Contenus :

- Poursuite des séances initiées en M1 ;
- Etude de corpus abordant les genres enseignés dans le secondaire ;
- Poursuite de l'apprentissage de la langue latine au travers de la traduction.

M3C session 1 :

Contrôle continu : 1 oral

M3C session 2 :

1 oral

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.

Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées.

Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels.

EC1CF.1

OPTION LM : INTEGRER LA CULTURE ET LES ARTS A L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES MODERNES

HEURES

CM : 0

TD : 20

TP : 0

Enseignants : Noëlle Benhamou

Les heures de l'EC1CF.2 sont dispensées en complémentarité avec les heures de l'EC1CC.2, selon une progression commune établie par les différents enseignants.

Objectifs :

Cours de préparation et d'entraînement à la leçon, épreuve orale n°1 du concours CAPES externe de Lettres Modernes.

Dans la continuité de l'EC1CC1, ce cours est composé d'une séance de méthodologie rappelant les principes de l'épreuve, les attendus du jury et traitant un sujet à titre modélisant, puis de séances de préparation et d'entraînement à l'oral du concours.

Contenus :

L'étudiant s'appuie sur un corpus, dont l'élément central est un court texte littéraire – sur lequel porte une explication linéaire – assorti d'un document (un autre texte littéraire, du Moyen-Âge à nos jours, ou une image), dont il doit faire une exploitation didactique pour un niveau de classe précis (de la 6^e à la 2^{de}).

La partie didactique de l'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Les étudiants s'entraîneront sur des sujets inédits comportant des corpus abordant les différents genres et objets d'étude enseignés dans le secondaire. Pour la partie didactique, ils s'entraîneront à choisir le bon axe du programme, à concevoir des activités et à proposer des contenus pertinents par rapport à la classe visée et au format d'une séance, à bien utiliser les deux documents pour permettre aux élèves de découvrir le sens du ou des texte(s).

Bibliographie :

- Anthologies littéraires (ex : *Littérature Textes et documents*, Dir. H. Mitterand, HATIER) et manuels scolaires (collège 2016 ; lycée 2019) disponibles à la BU (informations en début d'année).
- Sylviane Ahr (dir.), *Former à la lecture littéraire*, Canopé Éditions, 2018.
- J.-L. Dufays, L. Gemenne et D. Ledur, *Pour une lecture littéraire*, Paris, De Boeck supérieur, 2015.
- Marie-France Faure, *Lire au collège, Savoir interpréter les textes et savoir en parler*, Rennes, PUR, 2005.
- Patrick Haluska, *Réussir le CAPES de lettres, épreuve de leçon, domaine Lettres modernes*, Paris, Atlande, Clefs concours, Lettres, 2022.
- Anne-Marie Hubat-Blanc *Apprendre et réapprendre à lire au collège, déchiffrer, décoder, raisonner*, (cote BU 375.44)

D'autres références seront proposées lors du cours.

M3C session 1 :

Contrôle continu : 1 oral.

M3C session 2 :

1 oral.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique.

Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées.

Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels.

UE2.2

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET
CONNAITRE LES PUBLICS**

ECTS : 12

EC2A.2

DE LA GESTION DE CLASSE AUX APPRENTISSAGES

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

La gestion de classe consiste à instaurer, à maintenir ou à restaurer dans la classe des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage (CHOUINARD 2001). Elle se traduit par l'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage (EVERTSON et RANDOLPH 1995).

En ce sens, par sa multi-dimensionnalité, gérer sa classe renvoie aux compétences professionnelles établies par le BO N°30 du 25 juillet 2013.

Notamment, parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation:

- 1- Faire partager les valeurs de la république
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 6- Agir en éducateur responsable
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et parmi les compétences communes à tous les professeurs:

- P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement
- P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe

Les objectifs sont :

- Accompagner le passage de « Préparer le cours » à « Faire classe »
- Échanger, éclairer le vécu et l'accompagner.
- Appréhender des gestes professionnels pour installer son autorité.
- Favoriser la participation et l'implication des familles dans les apprentissages de leur(s) enfants(s)
- Approfondir sa perception de la diversité des publics

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Appui sur les retours d'expérience liées à la prise de contact avec les élèves
APP - écriture réflexive en binôme à partir d'une situation de tension en gestion de classe.
- Gestion des conflits et des tensions :
Faire face aux 1^{ères} tensions (EDC): comment réagir dans l'immédiat? Comment revenir sur la situation après les événements? Comment anticiper et prévenir ce type de situation? : Faire émerger des invariants
- Relation aux familles : lien avec le prescrit, jeux de rôles, analyse de traces du réel : comment et pourquoi communiquer ?
- La prise en compte des élèves à besoins particuliers : s'informer, inclure et gérer la classe

EC2B.2	ESSAIS DIDACTIQUES ET PRATIQUE REFLEXIVE		
	HEURES	CM : 0	TD : 14

Enseignantes : Anne Cendre-Pivard, Néphélie Delrieu, Pauline Demailly, Fabienne Sebert-Lilloni

Objectifs :

Les Essais Didactiques et Pratique Réflexive (EDPR) permettent à l'étudiant d'approfondir une pratique réflexive sur le métier, en lien avec le stage. Les EDPR continuent à assurer la cohérence de la formation des étudiants M2 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors du stage.

- Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.
- Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier en lien avec les visites INSPÉ
- Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les EDPR
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- pourront ainsi s'appuyer sur les expériences susceptibles de nourrir l'écrit réflexif (les traces d'observations et de pratiques recueillies dans les établissements pourront figurer dans le l'éportfolio).
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les EDPR, à savoir, les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction et aux attentes du concours.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat de stage.

Ces EDPR favoriseront l'apprentissage du travail en équipe et en partenariat par la production de savoirs collectifs. Ils inviteront l'étudiant et l'étudiant-stagiaire à devenir acteur et auteur de sa formation par un accompagnement de son parcours professionnel.

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Un oral de stage et écrit réflexif

M3C session 2 :

Un oral de stage et/ou écrit réflexif

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication. CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. Utiliser les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement scolaire. Distinguer les usages personnels et professionnels dans sa pratique. Être attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique. Utilisation pertinente du numérique pour échanger entre pairs, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves et mutualiser les séquences pédagogiques mises en œuvre en classe. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, de mise en commun et de bilan en classe. Prise en compte des besoins spécifiques des élèves et intégration de l'outil numérique au service de l'individualisation et de la différenciation dans l'exploitation des supports d'apprentissage et les évaluations. Prise en compte de la plus-value des ressources numériques et des outils numériques utilisés par les élèves pour produire des tâche(s) intermédiaire(s) et finale(s) et s'entraîner dans les activités de réception. Prise en compte la plus-value de l'usage pertinent des outils dans les phases de remédiation et d'approfondissement. Accompagnement des élèves dans leur travail à la maison avant et après la classe : écoute possible de la trace orale postée par l'enseignant sur l'ENT, exposition à une langue authentique...

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P1, P2, P3 & P4

EC2E.2	ENFANT, ELEVE, ADOLESCENT : L'APPRENANT DANS SA DIVERSITE		
	HEURES	CM : 0	TD : 10

Objectifs :

Développement psycho-social de l'adolescent

B2 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

Contenus :

Développement psycho affectif

Autodétermination, identité et personnalité

Effets psycho-sociaux des groupes de pairs à l'adolescence

M3C session 1 :

Evaluation par compétence (sur trace e-portfolio)

M3C session 2 :

Evaluation par compétence (sur trace e-portfolio)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Prendre en compte la diversité des élèves

LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA) DE TOUS LES PARCOURS 2ND DEGRE

Le stage d'observation et de pratique accompagnée fait l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ce stage est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En M2, l'étudiant se voit proposer un stage de deux jours par semaine de fin septembre à fin avril dans un ÉPLE (lycée général et technologique, lycée professionnel ou collège). Il donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Objectifs du SOPA :

Le stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité de classes et aux épreuves du concours d'enseignement.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du **métier de professeur**. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux épreuves du concours d'enseignement.

Contenus des SOPA :

Dans un premier temps, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne de son tuteur ÉPLE, puis, très vite, de s'exercer aux activités spécifiques de prise en main des classes à raison de quelques heures hebdomadaires sous l'autorité de l'enseignant expert ; ceci plus fréquemment et plus rapidement que pendant le stage de M1, en prenant en compte le fait que le stagiaire devra **mettre en œuvre une ou plusieurs séquences qu'il aura conçue.s lui-même**. L'enseignant d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie dans les préparations de cours et leur mise en œuvre

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent à cette fin être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'étudiant bénéficie d'un tutorat mixte :

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences ciblées via le portfolio et sa visite formative.

LE STAGE EN RESPONSABILITE DES M2 AED OU M2 ALTERNANTS

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de développer une expérience professionnelle au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires.

Le stage en responsabilité équivalent à 12 semaines sur l'année soit un **tiers temps enseignant**, est réparti sur 2 ou 3 jours à raison de 3 à 9 heures au total chaque semaine. Pour les alternants en EPS à ces heures s'ajouteront 3 heures, pendant un trimestre, consacrées à l'association sportive de l'établissement. Pour les alternants en documentation, le service de contractuel alternant se déroule à raison de 12 heures hebdomadaires.

Pour exercer ces missions professionnelles, les alternants bénéficient d'un **tutorat mixte**.

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences professionnelles via le e-portfolio et ses 2 visites formatives.

Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise et aux épreuves du concours d'enseignement qui auront lieu lors de sa 2e année de master. Il construit sa propre posture professionnelle.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant.

Les compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 2 doivent être le cœur des préoccupations pour les tuteurs et le stagiaire.

Contenus du stage en responsabilité :

L'alternant assure une **mission d'enseignement en responsabilité** devant les élèves et les missions d'enseignement prévues par le décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un ÉPLE. De manière exceptionnelle et en début de contrat, les missions peuvent s'exercer sous la forme d'interventions ponctuelles sur des séquences pédagogiques, sous la responsabilité d'un professeur.

Les M2 AED, peuvent être pratique accompagnée et, le cas échéant, être amenés à mettre en œuvre des séquences pédagogiques complètes (notamment, remplacement d'enseignants compatible avec la continuité pédagogique des enseignements, en donnant priorité à des remplacements prévus à l'avance, et compatibles avec la mention de licence obtenue par l'étudiant). Dans le cas contraire, ils assurent une mission d'enseignement en responsabilité.

Le **tuteur ÉPLE** accompagne et aide le stagiaire à prendre en compte les différents aspects du métier et inscrit son action de formation dans le cadre des objectifs de formation du Master MEEF. Il propose son expérience et son expertise pour permettre au stagiaire d'analyser l'ensemble des situations professionnelles relatives à l'exercice du métier au sein de l'établissement et des classes concernées. Il contribue à la construction et/ou le développement des compétences professionnelles attendues dans le référentiel des métiers du professorat du 1er juillet 2013.

L'étudiant étant amené à mettre en œuvre des essais didactiques conçus au sein de l'INSPÉ, en aval, le tuteur ÉPLE procède au débriefing, pour aider l'étudiant à expliciter des démarches et l'amener à

la prise de recul et la décentration. Cela sera ensuite analysé en atelier lors de formations universitaires.

Le **tuteur INSPÉ** accompagne l'étudiant et suit la construction des compétences professionnelles lors ses **deux visites formatives** et, à distance, via le portfolio de l'étudiant alternant. Cela lui permettra, en fin de stage, de pouvoir l'évaluer.

Pour organiser chaque visite formative, le tuteur INSPÉ prend contact avec l'établissement et le tuteur ÉPLE. Ces visites sont suivies d'un entretien en présence du tuteur ÉPLE. L'entretien est précédé d'un bref échange entre les tuteurs ÉPLE et INSPÉ, pour convenir des grands points à aborder. L'entretien post séance porte sur l'analyse de l'activité observée et permet à l'étudiant, à partir de ses préoccupations, de ses réussites et de ses difficultés, d'énoncer des pistes de travail afin d'envisager sa feuille de route pour l'année suivante. À la suite de chaque visite, l'étudiant établit un **compte-rendu dialogué de visite**.

À noter qu'en cas de difficultés, le stagiaire pourra bénéficier d'une 3^e visite formative.

ÉVALUATION DES STAGES (SOPA OU EN RESPONSABILITÉ)

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur l'ensemble des compétences professionnelles ciblées**.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 2.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE.

Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relative au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par le tuteur ÉPLE et le tuteur INSPÉ
- Les visites formatives du tuteur INSPÉ et les comptes rendus dialogués associés.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Groupement de compétences à valider :

DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C1** : Faire partager les valeurs de la République
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement. Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale.

- **GRCC3** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P2** : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **GRCC4** : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses
 - **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - **C4** : Prendre en compte la diversité des élèves
 - **C5** : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
 - **P3** : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
 - **P4** : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
 - **P5** : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

DOMAINE C - Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- **C8** : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- **C9** : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- **C14** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ via les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et de l'avis du tuteur ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

UE3.2

DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 10

EC3A

DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 0

EC3AA.2

VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M2, il s'agira essentiellement de travailler sur la notion de laïcité à partir d'éléments historiques, philosophiques et juridiques, mis en liens avec la pratique et les enjeux du métier d'enseignant.

Contenus :

Cours prodigués sous forme de TD et ou, d'ateliers permettant de décliner la question de la laïcité en la replaçant dans un cadre professionnel.

EC3AC.2

DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral. En M2, on privilégiera une mise en lien des éléments théoriques avec la préparation de l'oral 2 du concours.

Contenus :

En M1, le système éducatif aura notamment été étudié en intégrant des éléments d'histoire et de philosophie, ainsi qu'une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. En M2, on favorisera un questionnement articulé autour du référentiel des compétences qu'il s'agira de mettre en lien avec les aspects déontologiques des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

EC3B	METHODOLOGIE DE L'ORAL 2	ECTS : 0
------	---------------------------------	----------

EC3B.2	PREPARER L'EPREUVE "SE SITUER DANS LE SYSTEME EDUCATIF"			
	HEURES	CM : 0	TD : 10	TP : 0

Objectifs :

Se préparer à l'épreuve d'admission d'entretien avec un jury. Celle-ci porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

Contenus :

- Appropriation des textes de référence en lien avec le stage ou un engagement associatif le cas échéant :
 - Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique :
 - Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Éducation
 - Le vadémécum « la laïcité à l'École »
 - Le vadémécum « agir contre le racisme et l'antisémitisme »
 - « Qu'est-ce que la laïcité ? », Conseil des sages de la laïcité, janvier 2020
 - « L'idée républicaine aujourd'hui », Conseil des sages de la laïcité
 - Le site IH2EF :
 - Le parcours magistère « faire vivre les valeurs de la République » :
 - « La République à l'École », Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Rédaction de la fiche de renseignement individuelle à fournir au jury
- Entraînement à cet oral

EC3C

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

ECTS : 3

EC3CA.2

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 11

TP : 4

Contenus :**Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant**

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

1h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

2h TD présentiel + 2h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

4h TD présentiel + 2h à distance + 4h TP

EC3D PARTENARIATS

ECTS : 2

EC3DA.2

PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Identifier et connaître les différents partenaires de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Identifier les partenaires travaillant avec les adolescents à besoins éducatifs particuliers
- Connaître le rôle et les missions de ces partenaires dans le cadre du suivi et de la scolarisation des adolescents BEP
- Coopérer pour un accompagnement partagé dans l'Ecole Inclusive

EC3DB.2

PARTENARIAT CULTUREL

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

L'UE partenariat culturel vise à la découverte des possibilités du partenariat éducatif, en particulier dans le cadre du Parcours Éducatif Artistique et Culturel.

La culture, dans ce cadre, est ouverte à la diversité des approches et des objets : culture littéraire, plastique, théâtrale, scientifique...

L'UE s'organise en lien avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), et peut faire l'objet de rencontres avec des partenaires.

Objectifs :

Mettre en œuvre un projet

Contenus :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle.
- Mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

EC3E	LANGUE VIVANTE ETRANGERE AU CHOIX			ECTS : 2
------	-----------------------------------	--	--	----------

EC3EA.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

L'EC « Langue Vivante Étrangère » (nommé LVE) est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s en MEEF 2 des parcours non « spécialisés en langue », à savoir : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Lettres, Documentation, CPE, Arts plastiques, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques, Économie-Gestion, Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

NB : l'EC peut être suivi en enseignement à distance, dans les trois langues vivantes proposées, avec accord préalable du/des responsable(s) de parcours en lien avec la gestionnaire de scolarité à l'INSPÉ en charge du suivi de cet EC (alexandra.tallet@u-picardie.fr).

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2ème année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension écrite dans la langue cible
- Épreuve de production écrite dans la langue cible

Les étudiant(e)s MEEF 2 inscrits en EAD passent obligatoirement ces épreuves en présentiel.

M3C session 2 :

Une épreuve écrite (1h) : compréhension écrite et production écrite à partir d'un document écrit en lien avec le thème du cours

Les étudiants devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 2013, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 : « La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. »

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.2 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 2 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8

Cette option est proposée exclusivement aux étudiant(e)s non-linguistes devant valider le master.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 2, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe ou seul, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement afin de répondre aux besoins des élèves dont ils sont éventuellement chargés.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, règlementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 à CC14

P1 à P5

EC3FB.2	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique abouti.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale et un carnet de bord rédigé lors des différents stages et en fonction des lectures proposées par les enseignants sont attendus.

La présentation orale de groupe :

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique qui permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.2	ECOLE INCLUSIVE		
	HEURES	CM : 4	TD : 9

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier et d'accompagner les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 et CM2 : Connaissances des différents troubles

TD1 : Identifier les besoins particuliers d'un élève // étude de cas // terrain

TD2 : S'approprier quelques outils numériques au service de l'École Inclusive

TD3 : Concevoir une séance d'apprentissage accessible (différenciation, adaptation, CUA)

TD4 : Évaluation formative (présentation flash étude de cas : différenciation ou pédagogie pour une séance d'apprentissage, un plan, quels besoins, quelles adaptations pour y répondre et un outil numérique)

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Continuum de formation entre le M1 et le M2 ;

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support ;

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible de se présenter lors de l'oral, présentation orale sur support numérique.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

C4 Prendre en compte la diversité des élèves

PROJET 1**Objectifs :**

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celui de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la promotion des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de vous inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La seconde année sera consacrée principalement au 3ème objectif : **Etre dans l'action et concevoir un projet en EDD.**

Des éléments de didactique en EDD et de la démarche de projet seront abordés afin de permettre sa conception. Des partenariats pourront être développés en complément.

Conception du projet : Les étudiants seront amenés à concevoir un projet de classe en EDD et transdisciplinaire. Ce sera un travail de groupe. L'application du projet en établissement scolaire reste facultative. Le projet devra en amont être contextualisé avec des références bibliographiques et pourra comporter un partenariat.

Partenariat : Des partenariats seront constitués en fonction des contenus proposés et des différents centres. Ces partenariats pourront être développés avec le tissu associatif, les institutions telles que le Rectorat ou les collectivités locales.

M3C session 1 :

En M2, l'évaluation portera sur la conception d'un projet transdisciplinaire en éducation au développement durable avec une mise en contexte contenant des références bibliographiques. C'est un travail de groupe utilisant les compétences et les ressources de chacun des étudiants. L'application de ce projet en classe restera facultative. Le rendu différera selon les spécificités de chaque centre, il pourra être sous la forme d'un écrit ou d'une présentation orale.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques pourront être présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique est susceptible d'être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées pourront comporter des propositions d'utilisation du numérique.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entre-aide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 2 pour le M2.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

PROJET 2**Objectifs :**

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- L'intérêt pédagogique des microcontrôleurs dans l'enseignement secondaire. Etude des programmes imposés par le BO (4h CM)
- Appropriation et exploitation des situations pédagogiques utilisant les microcontrôleurs (4h TP)
- Mise en commun des projets pour réaliser une centrale domotique gérant l'énergie de la maison (5h (TP))

M3C session 1 :

Présentation argumentée et analyse d'une situation d'enseignement utilisant un microcontrôleur devant le groupe.

M3C session 2 :

Rédaction d'un compte rendu sur l'utilisation des microcontrôleurs dans l'enseignement et de leur impact sur la compréhension des différents concepts scientifiques.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Vu le thème du projet la culture numérique est centrale dans cet enseignement.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

UE4.2

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 16

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AC.2

L'ECRITURE A VISEE SCIENTIFIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es d'être sensibilisé.es aux enjeux de la rédaction scientifique d'un mémoire universitaire à visée professionnelle.

Contenus :

- Les règles et les méthodes de rédaction d'un mémoire universitaire à visée professionnelle
- Le style scientifique (citation des ressources, les références dans la bibliographie, l'usage des notes de bas de page...)
- Le respect des normes
- Conseils et illustrations par des exemples

EC4B SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.2 SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

L'initiation à la recherche constitue un élément structurant d'une formation professionnelle universitaire. Cette formation à et par la recherche permet à l'étudiant de se familiariser avec les démarches de recherche et de s'appropriier les questions, les outils et les résultats élaborés par la recherche. Elle contribue à construire un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles. La réflexion critique engagée dans cette initiation à la recherche permet d'envisager une construction professionnelle pouvant prendre en charge la complexité des situations d'enseignement et d'apprentissage.

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Mémoire de recherche :

Le travail d'initiation à la recherche commencé en M1 est approfondi en M2 avec l'écriture et la soutenance d'un mémoire ; il fera alors l'objet d'un suivi individualisé.

Le mémoire comporte deux volets :

- Un volet de nature disciplinaire en lien avec la recherche en langue (langue française, voir enseignement EC1B.1) ou en littérature (de langue française, comparée) ou en langues et littératures anciennes (latine et grecque). Des sujets transversaux dans ces domaines peuvent être choisis.
- Un volet de nature didactique en lien avec la partie disciplinaire. Les étudiants sont invités à réfléchir à l'articulation entre leur sujet de recherche et l'enseignement au cours de l'année de M1.

L'ensemble ne forme qu'un seul mémoire, soutenu en M2, en fin de S3-début S4. Le mémoire est, en règle générale, dirigé par deux enseignants différents (Partie disciplinaire M1/ partie didactique de la discipline amorcée en M1 et finalisée en M2) qui participent à la soutenance finale.

Une évaluation intermédiaire du travail portant sur la partie disciplinaire a lieu en fin de S2. Elle donne lieu à une note. L'étudiant a ensuite la possibilité d'améliorer ce travail en vue de la soutenance.

L'évaluation à mi-parcours (fin M1) est faite par le directeur de recherche du volet disciplinaire ; lors de la soutenance, par trois enseignants (les deux directeurs des volets disciplinaire et didactique, et un troisième enseignant).

L'ensemble du mémoire de recherche compte 60 pages minimum (160 000 signes) sans compter les annexes soit 40 pages minimum pour la partie I, 20 pages minimum pour la partie II.

Le travail effectué en M1 et le mémoire complet achevé en M2 seront remis en M1 et en M2 aux directeurs de mémoire selon les modalités définies par le parcours. Ils seront, en M1 pour la première partie, et en M2 pour la totalité du mémoire, déposés sur Tutélec dans les délais impartis.

Forme de l'écrit : Taille de police 12 en Times New Roman/ Interligne 1,5/ notes en bas de page.

Pour l'évaluation du M1 : Dépôt sur Tutelec et 2 exemplaires rendus (modalités fixées par le directeur/ la directrice de mémoire).

Pour la soutenance de M2 : dépôt sur Tutelec et 3 exemplaires rendus pour le jury.

Modalités de soutenance :

Soutenance : 10 min de présentation, suivie des interventions de chacun des membres du jury (3 membres) et d'un échange avec l'étudiant-e.

Un mémoire non rendu pour la date indiquée ne pourra en aucun cas être soutenu.

Les périodes et les dates de soutenance seront précisées au cours du premier semestre de M2.

Séminaire commun et séminaires de méthodologie et de mise en œuvre du mémoire :

Les séminaires qui encadrent et accompagnent le travail de recherche sont organisés comme suit :

Le séminaire commun, les séminaires de méthodologie et de mise en œuvre du mémoire de recherche accompagnent l'élaboration du mémoire de recherche à ses différentes étapes.

Les étudiants peuvent être réunis en petits groupes pour mettre en commun leur réflexion individuelle autour de divers objets communs ou de questions théoriques transversales.

Les quatre séminaires de spécialité s'adressent à tous les étudiants mais certains sont déclinés de manière spécifique pour les étudiants de Lettres Modernes/ étudiants de Lettres Classiques et en fonction de l'année (en fonction également du nombre d'étudiants inscrits et de leur profil. Les M2 1B n'ont pas à valider de Master)

En M1 : SÉMINAIRE COMMUN aux différents Masters Enseignement

-Principes et modalités des recherches collaboratives : commun à tous les parcours (capsule vidéo à distance)

SÉMINAIRES DE MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE en M1 et M2

Les séminaires sont pris en charge par l'UFR des Lettres et l'INSPE Lettres (langue et littérature françaises et langues anciennes)

EN M1 (EC4AB.1 et EC4BA.1) :

- Les dispositifs méthodologiques (pris en charge par un enseignant-chercheur UFR en M1) :

Définition du sujet, méthodologie de la recherche 6h en LM ou en LCA

- La mise en œuvre du mémoire de recherche : 4h en LM ou en LCA

EN M2 (EC4A.2) :

- L'écriture à visée scientifique (pris en charge par un enseignant-chercheur INSPE en M2) :

Prolongements didactiques : 4h

SÉMINAIRES DE SPÉCIALITÉ en M1 et en M2

Séminaires de spécialité (6h en M1 ou en M2 + 4h de conférences conjointes UFR/INSPE, disciplinaire/didactique en M2) communs aux étudiants de Lettres Modernes et de Lettres Classiques.

Séminaire de langue française M1 (EC4BB.1) et M2(EC4BB.2)

Parcours LM et LCA : M1 :6h (UFR) + M2 : 4h (UFR/INSPE)

Séminaire de littérature de langue française M1 (EC4BD.1) et M2 (EC4BD.2)

Parcours LM et LCA : M1 : 6h (UFR) + M2 : 4h (UFR/INSPE)

Séminaire de langues anciennes & culture gréco-latine M1 (EC4BE.1) et M2 (EC4BE.2) :

Parcours LM et LCA : M1 : 6h (UFR) + M2 : 4h (UFR/INSPE)

Séminaire M2 de littérature de jeunesse (EC4BC.2)

Parcours LM et LCA : M2 : 6h (INSPE) + M2 : 4h (INSPE/UFR)

Les séminaires ne donnent pas lieu à une évaluation distincte de celle du mémoire de recherche.

La validation de l'UE 4 recherche est obligatoire pour valider le master.

Précisions concernant le volet didactique du mémoire :

- La partie didactique, attelée à la partie disciplinaire, devra comporter 20 pages minimum, hors annexes. Les liens entre les deux parties, disciplinaire et didactique, devront s'égrener dans toute la partie didactique, et ne pourront pas constituer un unique paragraphe, indépendant de la séquence développée. Ces liens ne devront pas se réduire à des échos thématiques mais pourront s'ouvrir à des considérations typologique, générique, rhétorique...
- Elle devra contenir une bibliographie propre à la didactique de la discipline.
- Un lien avec les programmes et instructions officielles du secondaire devra être établi dans le corps de texte.
- Suivant le statut des stagiaires, la classe dans laquelle ils auront été nommés, et la possibilité de réaliser ou non la transposition didactique des connaissances disciplinaires à une classe du secondaire, le sujet de recherche travaillé en M1 devra être adapté non seulement au niveau des élèves, mais également au suivi plus ou moins continu de ces élèves. Plusieurs solutions pourront être envisagées :
 6. le développement d'une séquence intégralement menée avec des élèves ;
 7. le développement d'une ou de plusieurs séances mises en oeuvre en classe, au sein d'une séquence fictive, qui n'aura pas été menée dans son intégralité, mais dont les enjeux, la problématique et la progression seront détaillés ;
 8. le développement d'une séquence fictive. Elle devra prendre appui sur des aspects pédagogiques et didactiques rencontrés dans la classe de stage ;
 9. une transposition réellement effectuée en classe, mais d'une autre oeuvre que celle étudiée en M1, qui pose les mêmes problématiques littéraires. Le sujet de recherche travaillé en M1 pourra être élargi ou au contraire recentré pour répondre aux entrées des programmes des classes concernées.
 10. on peut également envisager que la séquence soit élaborée par le stagiaire et mise en oeuvre dans une autre classe par un collègue.
- des annexes pourront être ajoutées à la suite des 20 pages de la partie didactique. Il pourra s'agir de fiches de préparation, de réalisations d'élèves, de transcriptions, etc. Il faudra absolument éviter la seule compilation de fiches et autres documents de cours. L'essentiel est de présenter une réflexion didactique.

- Les stagiaires porteront un regard critique sur le travail mené et une évaluation analysée, même si la séquence n'aura pas toujours pu être menée en classe. Il s'agira alors de réfléchir aux limites et aux obstacles potentiels de la séquence, même fictive.

Les critères d'évaluation seront les suivants :

Capacités à :

- adapter son sujet de recherche universitaire à la réalité d'une classe dans le secondaire et procéder à la transposition didactique qui s'impose ;
- présenter des séances cohérentes (réellement menées ou non) au sein d'une séquence dont la problématique et la progression seront détaillés ;
- organiser son discours (progression argumentative, prise en compte du lecteur) ;
- se décentrer et à adopter une posture de praticien réflexif, en réfléchissant aux réussites, mais aussi aux limites ou obstacles éventuellement rencontrés ;
- articuler l'analyse avec d'autres cours ou références théoriques : culture commune, cours disciplinaires et didactiques, essais didactiques ;
- se référer à une bibliographie théorique et professionnelle, limitée et sélective.

Forme de l'écrit :

20 pages pour la partie didactique (sans les annexes)

Taille de police 12 en Times New Roman Interligne 1,5

1 exemplaire rendu et dépôt sur Tutélec

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M2 LM	Master MEEF Lettres Modernes									
UE1.2	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	22	32	148	0		
EC1A.2	Littérature de langue française et littérature antique	EC1AB.2	Œuvres au programme	Oblig.	10	20	22		Note de contrôle continu	Ecrit (note)
		EC1AC.2	Enseigner la littérature	Oblig.		2	10			
		EC1AD.2	Enseigner la littérature française (LM)	Oblig.		1	2			
EC1B.2	Langue française et langues anciennes	EC1BA.2	Grammaire française	Oblig.	8	3	17		Note de contrôle continu	Ecrit (note)
		EC1BB.2	Stylistique (LM)	Oblig.		3	17			
		EC1BD.2	Histoire de la langue : sémantique historique	Oblig.			8			
		EC1BG.2	Enseigner la langue	Oblig.		3	3			
		EC1BH.2	Enseigner la langue française (LM)	Oblig.			9			
EC1C.2	Connaissances culturelles et artistiques	EC1CB.2	Option Latin : Littérature en langue latine, intertextualité et intermédialité (LM)	1 choix	4		10		Note de contrôle continu incluant 1 oral avec préparation pour chacune des options	Oral d' 1h avec 3h de préparation (note)
		EC1CC.2	Option LM : Littérature de langue française et intermédialité (LM)	1 choix			10			
		EC1CE.2	Option Latin : Intégrer la culture et les arts à l'enseignement du latin (LM)	1 choix			20			
		EC1CF.2	Option LM : Intégrer la culture et les arts à l'enseignement des Lettres modernes (LM)	1 choix			20			
UE2.2	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	12	0	36	14		
EC2A.2	De la gestion de classe aux apprentissages			Oblig.	12		12		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé
EC2B.2	EC2BA.2	Cours communs - Essais didactiques et pratique réflexive	Oblig.			5	14			
	EC2BB.2	Pratique réflexive dans l'enseignement du français (LM)	Oblig.			9				
EC2E.2	Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité			Oblig.			10			
ECSE.2	Stages		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.						
UE3.2	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	10	22	133	10		
EC3A.2	Devenir fonctionnaire au sein de l'Educat	EC3AA.2	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.			6		Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC	
		EC3AC.2	Déontologie. Le système éducatif et ses missions	Oblig.			6			
EC3B.2	Méthodologie de l'oral 2			Oblig.			10			
EC3C.2	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		11	4	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
EC3D.2	Partenariats	EC3DA.2	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	2		6		Projet professionnel individuel (PPI) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Projet professionnel individuel (PPI) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
		EC3DB.2	Partenariat culturel	Oblig.			4			
		EC3DC.2	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif	Oblig.				6		
EC3E.2	Langue vivante étrangère	EC3EA.2	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Épreuves écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
		EC3EB.2	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20			
		EC3EC.2	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.2	Spécialisation	EC3FA.2	Langues et interdisciplinarité	1 choix	3	4	9		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2
		EC3FB.2	Allophonie et francophonie	1 choix		4	9			
		EC3FC.2	Ecole inclusive	1 choix		4	9			
		EC3FD.2	Développement durable	1 choix		4	9			
UE4.2	Se former à et par la recherche - Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	16	0	26	0		
EC4A.2	Séminaires communs		EC4AC.2	L'écriture à visée scientifique	Oblig.		4		Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)
EC4B.2	Séminaires de recherche	EC4BB.2	Langue française (LM)	Oblig.	16		4			
		EC4BC.2	Littérature de jeunesse (LM)	Oblig.			10			
		EC4BD.2	Littérature de langue française	Oblig.			4			
		EC4BE.2	Langues anciennes/culture gréco-latine	Oblig.			4			



ANNEXES

Arrêté NOR : MENE 13 15928A du 1er juillet 2013 (domaine "Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation")

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination
	Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement
	Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de l'équipe éducative
	Fait respecter le règlement intérieur
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)	Utilise un langage clair et adapté à ses interlocuteurs
	Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'établissement
	Adopte une attitude favorable à l'écoute et à l'échange avec les membres de la communauté éducative
	Participe aux différentes instances et conseils
	Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique (P1, P2)	Maitrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement
	Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées
	Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels
	Utilise une langue étrangère (CC8)
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses (CC3, CC4, CC5, P3, P4, P5)	Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation
	Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe
	Encourage et valorise ses élèves
	Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages
	Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau
	Prépare en amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie

	Met en place des outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer
	Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves
	S'appuie sur l'évaluation pour régler sa pratique (remédiation, consolidation)
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)	Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
	Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique
	Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)	Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique
	Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du 3^e stage pour les étudiants en SOPA, du stage pour les étudiants AED.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écart entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13	Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent les 3 stages pour les SOPA, le stage pour les AED)	<ul style="list-style-type: none"> Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquiers la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale		
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point observé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre
DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages		
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique		
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique Mots clés associés : savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol	<ul style="list-style-type: none"> - Je me documente sur une séance que je serai amené à observer (je complète mes connaissances sur la notion et les dispositifs didactiques en rapport). (SOPA 1). - J'analyse la séance observée (SOPA 1 cf. ci-dessus) et conduite par le tuteur ÉPLE en me référant aux connaissances que j'ai mises à jour avant la séance. - Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées ou mises en œuvre. - Je rédige la préparation d'une séance et/ou d'une situation d'apprentissage que je vais mettre en œuvre (objectifs, prérequis, activités, compétences travaillées, évaluation). 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre (SOPA 2-3 et AED). - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (SOPA 2 et 3) (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple).

	<ul style="list-style-type: none"> - J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire (SOPA 2 et/ou 3 et AED) - J'envisage le prolongement de la séance et ou de l'atelier à court et/ou moyen termes (SOPA 3 et AED). 	
<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.). - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).
Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses		
<p>C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>Mots clés associés : apprentissage, connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'adolescent, processus d'apprentissage, métacognition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je mets en lien mes observations avec ce que je sais des différents modèles d'apprentissage. - Je choisis des outils, documents, lectures qui m'aident à identifier ce que sont et ce que font les élèves. - J'identifie les démarches de raisonnement, de travail des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments observés ou mis en œuvre qui renvoient aux différents modèles d'apprentissage, dont le modèle socioconstructiviste. - Recueil d'un moment où je constate qu'un élève n'est pas attentif (je décris rapidement la situation et l'attitude de l'élève). J'essaie ensuite d'expliquer pourquoi. - Recueil d'une situation de classe ayant permis un apprentissage remarquable des élèves. - Recueil d'une brève trace des interactions entre élèves et son impact sur l'apprentissage

<p>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : climat de classe, sens des activités, temps et espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'observe ou prends en charge l'organisation de l'espace et du temps et je mets ces observations en lien avec les besoins des élèves. - Je perçois clairement ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (en termes de dispositif, de discours, de règles. - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves 	<p>- Recueil de notes résultant de l'observation précise d'un élève sur une durée déterminée de 10 mn environ : ses actions (Ex : il lève le doigt, se retourne, se lève, joue, regarde le tableau, prend son stylo, fait tomber son cahier, etc.) et ses interactions avec l'enseignant et les autres élèves, etc.</p>
--	--	---

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du stage.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

<p>Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13</p>	<p>Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent le stage sauf mention contraire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquies la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. • Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. • Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
<p>DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale</p>		
<p>Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</p>		
<p>C1 : Faire partager les valeurs de la République</p> <p>Mots-clés associés : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'adopte une attitude en adéquation avec les valeurs de la République (je suis équitable envers chacun, je suis attentif au fait que garçons et filles sont traités de la même façon, je fais circuler la parole en veillant à ce que chaque élève puisse s'exprimer, etc.). - J'aide les élèves à développer leur esprit critique (je leur apprends à donner des arguments, à distinguer, éventuellement, savoir, opinion et croyance). - J'interviens lorsque les propos sont contraires aux valeurs de la République. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une séance, ou d'une partie de séance, pendant laquelle j'ai transmis (ou voulu transmettre) ces valeurs. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour faire respecter l'égalité entre filles et garçons et/ou pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai appris aux élèves à argumenter.
<p>C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point qui m'a interpellé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement

Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mots clés associés : Savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées et mises en œuvre. - Je rédige la préparation de la séance et/ou de l'atelier que je vais mettre en œuvre (domaine d'enseignement, objectif, prérequis, dispositif envisagé, compétences travaillées). - J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire en m'appuyant sur mes savoirs disciplinaires et didactiques. - J'envisage le prolongement des séances et ou des ateliers mis en œuvre à court et/ou moyen termes 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre. - Recueil des essais didactiques, U.E.2 (préparation, mise en œuvre et analyse) - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple)
<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.) - Je veille toutefois à utiliser une langue précise et juste, pour faire progresser les élèves. - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

<p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>Mots-clés associés : programmation, progression, séance, séquence, préparation, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités de travail, différenciation, analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je rédige des fiches de préparation avec et/ou sans l'aide du tuteur ÉPLE en identifiant le ou les objectif(s) et en notant les différentes phases de la séance. - J'anticipe les obstacles que pourraient rencontrer les élèves et je prévois des éléments de différenciation. - Je m'assure que les consignes formulées seront comprises par les élèves. - J'utilise des supports adaptés. - Je fais le bilan de la séance réalisée avec l'un de mes tuteurs (je me place du côté de l'élève et du côté de l'enseignant) 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des fiches de préparation. - Recueil de mes impressions après la séance réalisée (Ai-je fait ce que j'avais prévu ? Ai-je dû modifier pendant la séance son déroulement ? Si oui, pour quelles raisons ? Suis-je insatisfait ? Si oui, pourquoi ?). - Observation des élèves : je relève des indices qui montrent qu'un élève a été ou non en réussite pendant la séance.
<p>P4 : Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends en charge la préparation et le rangement du matériel pédagogique nécessaire au déroulement des séances. - Je m'assure que l'espace est organisé conformément à la séance que je vais mener. - Je m'assure que le moment prévu pour la séance et sa durée sont pertinents, que le rythme est varié (alternance de l'oral et de l'écrit, du travail collectif et individuel, etc.). - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche à réaliser et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - Je suis attentif au groupe et à chacun : j'encourage, je félicite, je recentre l'attention sur la tâche, je la simplifie si besoin, je réprimande si je constate des comportements inadaptés, etc. - J'utilise l'erreur pour permettre aux élèves de comprendre un élément particulier. - Je tente de faire interagir les élèves. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de photographies témoignant d'une organisation spatiale singulière ou de l'utilisation d'un matériel particulier. - Recueil d'une note relatant un moment au cours duquel j'ai compris que la gestion temporelle de ma séance posait problème. J'explique pourquoi. - Recueil de notes relatant un moment pendant lequel j'ai réussi (ou non) à enrôler les élèves dans la tâche, et/ou j'ai dû simplifier cette dernière, et/ou j'ai dû recentrer leur attention sur elle. - Recueil d'un moment où j'ai dû intervenir pour réagir à un comportement inadapté. J'explique quel a été le résultat de mon intervention. - Recueil d'un moment où j'ai félicité un élève. J'explique pourquoi et j'indique quelle a été la conséquence de mes propos. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai utilisé de façon pertinente une erreur. - Recueil d'un moment où les élèves sont entrés en interaction de façon féconde.

<p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>Mots-clés associés : observation, évaluation, autoévaluation, analyse, erreur, réussite, ajustement, progrès, prolongement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prévois des critères ou indicateurs de réussite qui me permettront d'évaluer la séance que je vais mener (comment vais-je m'assurer que les objectifs visés sont atteints ou non ?). - A la fin de la séance, je suis capable de formuler les réussites et les obstacles rencontrés par les élèves et suis capable de les prendre en compte pour proposer des pistes pour les séances ultérieures. - J'associe les élèves au repérage des réussites et je les aide à prendre conscience du chemin qui reste à parcourir. - Je connais les outils d'évaluation institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir d'une séquence d'apprentissage (observée ou mise en œuvre), je décris l'évaluation mise en place. -J'explique, à partir de deux attendus, les choix effectués en termes d'évaluation (critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils, etc.). - Je rédige une note qui montre que l'évaluation m'a permis de réguler la ou les séances suivantes. - J'analyse les réussites et les erreurs des élèves avec l'aide de ou des tuteur.s. - Je rédige une note qui montre que les élèves ont pu prendre conscience de leur réussite ou de leur difficulté et se situer dans leur parcours d'apprentissage (en mettant en place, par exemple, une auto-évaluation ou une co-évaluation).
--	--	--